

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

COMPOSANTE 1

REGROUPEMENT FAMILIAL

CHAPITRE 4

TRAITEMENT DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT DÉPOSÉE AU QUÉBEC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 1

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
TABLE DES ANNEXES.....	3
1. INTRODUCTION	5
1.1. Objet du chapitre.....	5
1.2. Assises légales québécoises	5
2. DÉPÔT DU DOSSIER	5
2.1. Démarche initiale auprès des autorités canadiennes de l'immigration.....	5
2.1.1 Traitement sur place de la demande de droit d'établissement.....	5
2.1.2 Époux et conjoints de fait au Canada.....	6
2.2. Réception du formulaire IMM-1344A.....	6
2.2.1 Nom à la naissance d'une femme mariée.....	7
2.2.2 Candidat n'appartenant pas à la catégorie du regroupement familial	7
3. VÉRIFICATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)	7
3.1. Respect des engagements antérieurs.....	7
3.2. Vérification de prestations d'aide de dernier recours	8
4. SITUATIONS OÙ LE GARANT EST CONVOQUÉ EN ENTREVUE	8
5. CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER DESTINÉ AU GARANT	9
5.1. Documents transmis au garant.....	9
5.1.1. Le formulaire d'engagement.....	9
5.1.2. Le guide du garant	9
5.1.3. La déclaration d'autorisation du garant.....	10
5.1.4. Le formulaire d'auto-évaluation des exigences financières	10
5.1.5. La déclaration du garant conjoint de fait ou partenaire conjugal.....	10
5.1.6. La demande de certificat de sélection du Québec (DCS)	10
5.1.7. Le guide du parrainé	11
5.2. Les droits exigibles.....	11
5.3. Documents devant être fournis par le garant	11

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 2

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

	PAGE
6. RÉCEPTION DU DOSSIER DU GARANT AU SERVICE AUX GARANTS.....	12
7. RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT.....	12
7.1. L'engagement est accepté.....	12
7.2. L'engagement est refusé.....	13
8. TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE PARRAINAGE AMENDÉE	14
9. DÉFAUT OU REFUS DU GARANT DE SOUSCRIRE UN ENGAGEMENT	14

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 3

TABLE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 1 : DEMANDE DE PARRAINAGE ET D'ENGAGEMENT (IMM-1344A).....	16
ANNEXE 2 : DEMANDE DE RÉSIDENCE PERMANENTE PRÉSENTÉE AU CANADA (IMM-5002).....	21
ANNEXE 3 : LETTRE AU GARANT (POUR CANDIDAT HORS LA CATÉGORIE DE LA FAMILLE)	26
ANNEXE 4 : LETTRE DE TRANSMISSION DE LA TROUSSE AVEC ÉVALUATION FINANCIÈRE	27
ANNEXE 5 : FORMULAIRE D'ENGAGEMENT.....	31
ANNEXE 6 : FORMULAIRE D'AUTO-ÉVALUATION DES EXIGENCES FINANCIÈRES – FORMULAIRE INFORMATISÉ	33
ANNEXE 6A : TABLE DE CALCULS	37
ANNEXE 7 : LETTRE D'ACCEPTATION DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT (PARRAINÉ SUR PLACE)	38
ANNEXE 8: LETTRE D'ACCEPTATION DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT (PARRAINÉ À L'ÉTRANGER)	39
ANNEXE 9 : DEMANDE DE CERTIFICAT DE SÉLECTION.....	40
ANNEXE 10 : LETTRE DE REFUS D'ENGAGEMENT	43
ANNEXE 11 : LETTRE DE REFUS D'UN ENGAGEMENT VISANT UN ENFANT MINEUR ORPHELIN.....	46

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 4

TABLE DES ANNEXES (SUITE)

	PAGE
ANNEXE 12 : LETTRE AVISANT DE LA CADUCITÉ D'UN ENGAGEMENT	49
ANNEXE 13 : FORMULAIRE CATÉGORIE REGROUPEMENT FAMILIAL - DÉCLARATION DU GARANT QUI PARRAINE SON CONJOINT DE FAIT OU PARTENAIRE CONJUGAL.....	50
ANNEXE 14 : FORMULAIRE DEMANDE DE CERTIFICAT DE SÉLECTION – ANNEXE - DÉCLARATION DES ÉPOUX OU CONJOINTS DE FAIT	51

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 5

1. INTRODUCTION

1.1. Objet du chapitre

Ce chapitre porte sur l'examen des demandes d'engagement déposées au Québec en faveur d'un ressortissant étranger désireux de s'établir à titre permanent au Québec en tant que membre de la catégorie du regroupement familial ou de la catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada, qu'il se trouve à l'étranger ou au Québec.

1.2. Assises légales québécoises

(VOIR GPI 1-1, PARAGRAPHE 2).

2. DÉPÔT DU DOSSIER

2.1. Démarche initiale auprès des autorités canadiennes de l'immigration

Un résident québécois qui désire parrainer un parent dans la catégorie du regroupement familial doit d'abord s'adresser aux autorités fédérales de l'immigration. Il est de la responsabilité du gouvernement fédéral de déterminer si une personne peut parrainer, d'établir si la personne parrainée est un membre de la catégorie du regroupement familial ou des époux ou conjoints de fait au Canada et, par la suite, de s'assurer que le parrainé n'est pas interdit de territoire. Si l'évaluation préliminaire du garant est favorable, le gouvernement fédéral (CIC) transmet le formulaire de demande de parrainage d'un parent IMM-1344A au Service aux garants (SAG), afin de permettre au garant de souscrire un engagement et à la personne parrainée, d'entreprendre ses démarches d'immigration (VOIR ANNEXE 1).

2.1.1 Traitement sur place de la demande de droit d'établissement

Lorsque CIC évalue que la situation d'un candidat, visé par un parrainage, justifie le traitement sur place de sa demande de droit d'établissement, il informe ce candidat que son dossier sera transmis au MICC pour traitement.

Le CIC informe le MICC qu'il traite la demande de résidence permanente du candidat, en joignant au formulaire IMM-1344A les documents suivants : la Fiche de transmission - Demande de résidence

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 6

permanente au Canada (en y précisant le motif de recevabilité et le code approprié) et une copie du formulaire Demande de résidence permanente présentée au Canada IMM-5202 ([VOIR ANNEXE 2](#)). Le MICC retourne au bureau de Vègreville tous les documents pertinents.

2.1.2 Époux et conjoints de fait au Canada

En vertu du Règlement sur l'immigration et la protection des *réfugiés*, un candidat fait partie de la catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada s'il remplit les conditions suivantes :

1. il est l'époux ou le conjoint de fait d'un répondant et vit avec ce répondant au Canada;
2. il détient le statut de résident temporaire au Canada;
3. une demande de parrainage a été déposée à son égard.

Lors de la transmission du dossier (IMM 1344 A), CIC indiquera le code identifiant cette nouvelle catégorie réglementaire.

Le traitement sera le même que pour les demandes traitées sur place pour motifs humanitaires ([VOIR PARAGRAPHE 2.1.1](#)).

2.2. Réception du formulaire IMM-1344A

Lors de sa réception au SAG, le formulaire fédéral IMM-1344A est daté et l'agent vérifie s'il ne présente pas d'irrégularités (par exemple, l'absence de signature du garant ou du fonctionnaire fédéral de l'immigration), auquel cas le formulaire est retourné à l'administration fédérale.

Sur réception du formulaire fédéral IMM-1344A, l'agent vérifie au système INTIMM si le garant ou la personne parrainée possède déjà un dossier-personne et, si ce n'est pas le cas, il crée ces dossiers. Le dossier informatique de sélection n'est créé à cette étape que si la demande de la personne parrainée est traitée sur place ou s'il s'agit d'un enfant mineur à l'étranger non accompagné.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 7

Une vérification est faite à INTIMM pour connaître l'existence de dossiers d'engagements antérieurs du garant et de dossiers de demande d'asile de la personne parrainée, si elle est au Québec.

Sauf l'exception prévue au paragraphe 2.2.1 ci-dessous, les noms devant apparaître sur les documents d'engagement ne peuvent être différents de ceux mentionnés sur l'IMM-1344A ([VOIR PARAGRAPHE 2.2.1](#)).

2.2.1 Nom à la naissance d'une femme mariée

Dans les cas d'une femme mariée, les documents d'engagement devront indiquer le nom à la naissance plutôt que celui de l'époux. Afin d'établir la concordance entre les documents d'engagement et les documents fédéraux où ne figure que le nom de l'époux, le nom de famille de l'époux est enregistré au dossier informatique.

2.2.2 Candidat n'appartenant pas à la catégorie du regroupement familial

Il peut arriver que la demande de parrainage d'un parent (IMM-1344A) ne vise pas un candidat de la catégorie du regroupement familial. Lorsqu'un tel cas se présente, le fonctionnaire transmet par courrier la trousse destinée au garant et avise le garant que sa demande sera refusée s'il procède ([VOIR ANNEXE 3](#)).

3. VÉRIFICATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)

3.1. Respect des engagements antérieurs

Dans le cas où le garant aurait souscrit un engagement antérieur, une demande est transmise au MESS afin de vérifier si les personnes parrainées par ce garant ont été bénéficiaires de l'aide de dernier recours pendant la durée de validité de l'engagement ([VOIR GPI 1-3, PARAGRAPHE 2](#)).

Si les personnes visées par des engagements antérieurs n'ont pas reçu de prestations, la demande d'engagement est traitée selon la procédure décrite aux paragraphes ci-après.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 8

Si les personnes visées par des engagements antérieurs ont reçu des prestations, le dossier est mis en suspens afin de permettre au MESS, si ce n'est déjà fait, d'effectuer sa réclamation auprès du garant. Les modalités particulières à cette situation sont précisées au paragraphe 2 du chapitre 3 de la présente composante (VOIR GPI 1-3, PARAGRAPHE 2). Une fois la réclamation du MESS transmise au garant, le dossier est traité conformément à la procédure décrite aux paragraphes 4 et suivants ci-dessous.

3.2. Vérification de prestations d'aide de dernier recours

Un engagement ne peut être accepté pour un garant recevant des prestations de la sécurité du revenu. Selon la réglementation fédérale, cette condition s'applique, du moment de l'analyse de la demande par l'agent, jusqu'à l'émission du visa ou de l'octroi de la résidence permanente. CIC peut en tout temps demander au MICC de vérifier cette information en cours de traitement.

Cependant, un engagement peut être accepté si la personne qui désire souscrire l'engagement reçoit des prestations majorées en raison d'une invalidité créant des contraintes sévères et permanentes ou d'une durée indéfinie à l'emploi ou en raison de son âge.

CIC peut exempter le garant de cette condition à l'admission en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (VOIR GPI 1-3, PARAGRAPHE 2.2).

4. SITUATIONS OÙ LE GARANT EST CONVOQUÉ EN ENTREVUE

En règle générale, les engagements sont traités par courrier au Service aux garants. Il existe cependant des situations où le garant est convoqué en entrevue au SAG ou à la direction régionale concernée (auquel cas le formulaire IMM-1344A lui est transmis) :

- lorsque l'IMM-1344A vise un enfant mineur orphelin;
- lorsque l'IMM-1344A concerne un cas d'adoption urgent;
- lorsque l'IMM-1344A est présentée par un garant ne sachant pas signer (le garant devra apposer un X sur le formulaire d'engagement devant deux agents, soit le responsable de son dossier et une autre personne qui signera à titre de témoin).

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 9

L'évaluation de la demande d'engagement est sujette aux mêmes conditions d'acceptation que lorsque la demande est traitée par courrier ([VOIR PARAGRAPHE 5 ET SUIVANTS](#)).

Sur réception de la trousse du garant et après analyse du dossier, certains garants peuvent être éventuellement convoqués en entrevue pour un complément d'information. Dans un tel cas, si le garant habite à l'extérieur de l'Île de Montréal, le dossier sera acheminé pour traitement à la direction régionale concernée.

5. CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER DESTINÉ AU GARANT

À l'exception des situations décrites au paragraphe précédent, le garant n'est pas convoqué en entrevue et sa demande d'engagement est traitée par courrier.

Selon la situation du garant, les documents énumérés ci-dessous sont réunis dans une enveloppe préparée par le ministère, qui est ensuite acheminée par courrier au garant avec la lettre de transmission appropriée ([VOIR ANNEXE 4](#)) et, s'il y a lieu, l'avis au garant défaillant ([VOIR GPI 1-3, ANNEXE 12](#)). Un rappel est inscrit au dossier informatique.

5.1. Documents transmis au garant

5.1.1. Le formulaire d'engagement

Le garant doit remplir, signer et, au besoin, corriger le formulaire d'engagement ([VOIR ANNEXE 5](#)).

5.1.2. Le guide du garant

Ce guide fournit de l'information sur la nature et la portée de l'engagement que le garant s'apprête à souscrire, des précisions sur la façon de remplir les formulaires joints dans l'envoi et la liste des documents que le garant doit transmettre au ministère.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 10

5.1.3. La déclaration d'autorisation du garant

Cette déclaration, reproduite à l'annexe 3 du chapitre 3 de la présente composante, doit être remplie et signée par le garant, si ce dernier est ou a déjà été séparé ou divorcé ([VOIR GPI 1-3, ANNEXE 3](#)). Elle est utilisée pour vérifier le respect de l'obligation alimentaire auprès du ministère du Revenu du Québec (MRQ).

L'autorisation doit être librement consentie par le garant. L'information visée étant essentielle au traitement du dossier, le garant qui refuse son consentement à l'échange de renseignements entre le MICC et le MRQ devra remettre au MICC l'original d'une attestation écrite délivrée par le MRQ fournissant les renseignements nécessaires.

5.1.4. Le formulaire d'auto-évaluation des exigences financières

Ce formulaire n'est joint à l'envoi que si la demande d'engagement est soumise à une évaluation financière. Il permet au garant de vérifier sa capacité financière en regard des critères établis par règlement ([VOIR ANNEXE 6A](#)). L'agent y a complété les sections concernant les engagements antérieurs et les besoins de la personne parrainée. Il revient au garant de remplir les autres sections, de signer et de retourner le formulaire au ministère.

Le chapitre 3 de la présente composante définit les situations exclues d'une évaluation financière.

5.1.5. La déclaration du garant conjoint de fait ou partenaire conjugal

Ce formulaire est joint à l'envoi lorsque le garant parraine son conjoint de fait ou son partenaire conjugal.

Le garant doit compléter et signer la déclaration ([VOIR ANNEXE 13](#)).

5.1.6. La demande de certificat de sélection du Québec (DCS)

La DCS est incluse dans la trousse du garant qui a la responsabilité de l'acheminer à la personne parrainée et de la retourner, dûment remplie par son parrainé, avec les autres formulaires ([VOIR ANNEXE 9](#)) et ([VOIR GPI 1-5](#)).

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 11

5.1.7. Le guide du parrainé

Le guide fournit de l'information sur la nature et la portée de l'engagement que le garant signera en sa faveur ainsi que des précisions sur la façon de remplir la DCS jointe à l'envoi.

Le guide fournit également de l'information sur les restrictions s'appliquant aux métiers et professions régis.

5.2. Les droits exigibles

La lettre de transmission adressée au garant précise les droits exigibles pour l'examen de sa demande d'engagement.

5.3. Documents devant être fournis par le garant

Le garant doit toujours transmettre au ministère le formulaire d'engagement dûment rempli ([VOIR PARAGRAPHE 5.1.1](#)) et effectuer le paiement complet des frais requis ([VOIR PARAGRAPHE 5.2](#)).

Il doit aussi transmettre l'un ou l'autre des documents mentionnés aux paragraphes 5.1.3 à 5.1.7 lorsqu'ils s'appliquent à son cas ([VOIR PARAGRAPHES 5.1.3 À 5.1.7](#)).

De plus, le garant dont la demande est soumise à une évaluation financière doit fournir les pièces justificatives de son revenu, qui sont précisées dans la lettre de transmission reproduite en annexe ([VOIR ANNEXE 4](#)).

Le garant qui a manqué aux obligations découlant d'un engagement antérieur doit fournir une copie de l'état de compte émis par le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale (MESS) indiquant que son solde est à zéro.

Enfin, le garant qui parraine un enfant mineur qu'il a l'intention d'adopter doit joindre à son envoi la lettre de **non-opposition** délivrée par le Secrétariat à l'adoption internationale ([VOIR GPI 1-3, ANNEXE 11](#)).

Le garant est invité à acheminer les documents requis dans l'enveloppe pré-adressée incluse dans la trousse.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 12

6. RÉCEPTION DU DOSSIER DU GARANT AU SERVICE AUX GARANTS

Si le fonctionnaire à l'immigration constate que les documents sont incomplets ou qu'il manque une pièce justificative essentielle (paiement manquant ou inexact, formulaire d'engagement non signé, déclarations manquantes, DCS incomplète), la trousse est retournée au garant, accompagnée de la lettre de transmission appropriée, et le dossier est mis en suspens pour un mois.

Si les documents essentiels sont présents au dossier, le formulaire d'engagement est daté et le paiement des droits est acheminé pour encaissement. S'il y a lieu, le fonctionnaire procède à la vérification concernant le respect de l'obligation alimentaire. Il analyse ensuite les documents fournis par le garant et les modifications que ce dernier a pu apporter à sa demande d'engagement puis il évalue la demande en fonction des normes réglementaires décrites au chapitre 3 de la présente composante ([VOIR GPI 1-3](#)).

7. RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT

Après l'évaluation de la demande d'engagement, trois situations peuvent se présenter :

7.1. L'engagement est accepté

Le fonctionnaire appose sa signature sur le formulaire d'engagement pour attester de l'acceptation et y inscrit la date à l'endroit prévu à cet effet. Il transmet au garant la lettre d'acceptation appropriée avec une copie du formulaire d'engagement ([VOIR ANNEXE 7 ET ANNEXE 8](#)).

Il procède aussi à la délivrance du CSQ ([VOIR GPI 1-5](#)). Puis il transmet au garant une enveloppe que ce dernier doit remettre à la personne visée par l'engagement. Cette enveloppe comprend, outre la lettre appropriée, la copie de l'engagement destinée à la personne parrainée et le CSQ.

L'original du formulaire d'engagement est conservé au dossier. Quand la demande est traitée sur place, le fonctionnaire transmet au CTD concerné copie de l'engagement et du CSQ. Quand la demande est traitée à l'étranger, le fonctionnaire à l'immigration fait parvenir une copie de l'engagement et une copie du CSQ au BCV.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 13

Le fonctionnaire à l'immigration peut effectuer des vérifications ponctuelles des conditions ayant mené à l'acceptation de l'engagement afin de s'assurer qu'elles soient respectées pendant toute la durée de l'étude de la demande de résidence permanente des personnes parrainées.

7.2. L'engagement est refusé

Le fonctionnaire fait parvenir au garant, par courrier certifié, une lettre de refus indiquant les motifs de la décision. Il a recours à l'une des deux lettres types suivantes, selon les circonstances :

- l'annexe 10, lorsqu'un engagement est refusé ([VOIR ANNEXE 10](#));
- l'annexe 11, lorsque l'engagement refusé touche un enfant mineur orphelin ([VOIR ANNEXE 11](#)).

La lettre de refus informe le garant qu'il dispose d'un délai de soixante (60) jours suivant la date de la réception de la lettre pour contester cette décision devant le Tribunal administratif du Québec. L'information appropriée est annexée à cette lettre. Le fonctionnaire informe de sa décision les autorités fédérales de l'immigration, en faisant parvenir au BCV ou, sur place, au CTD concerné une copie de la lettre de refus transmise au garant.

L'original de l'engagement, une copie de la lettre de refus ainsi que copie des barèmes en vigueur lors du refus à l'évaluation financière, s'il y a lieu, sont conservés au dossier. Dans le cas d'un parrainage sur place, le dossier est mis en attente de la décision de CIC.

À l'intérieur du même délai de soixante (60) jours, qu'il y ait eu ou non recours au TAQ, le garant peut s'adresser directement au fonctionnaire à l'immigration pour faire valoir des éléments nouveaux au dossier en produisant les preuves nécessaires à l'appui de sa démarche (preuve de remboursement de la défaillance, preuve de remboursement des arrérages de pension alimentaire ou preuve de revenu). Le fonctionnaire révisé la situation du garant et les preuves déposées. Tous les critères relatifs à l'acceptation de l'engagement sont alors réexaminés, pas uniquement celui ayant mené au refus initial de la demande.

Une fois le délai de soixante (60) jours expiré, le garant qui ne se sera pas prévalu de son droit de recours au TAQ ou encore qui n'a pas contacté le

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 14

ministère pour faire valoir des faits nouveaux, devra, pour voir son dossier réexaminé, déposer une nouvelle demande et acquitter les frais afférents.

8. TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE PARRAINAGE AMENDÉE

Le fonctionnaire doit traiter un formulaire fédéral IMM-1344A amendé de la façon suivante :

- si l'engagement n'est pas encore accepté, il inscrit les informations au dossier et traite la demande d'engagement en fonction des données incluses au formulaire IMM-1344A amendé;
- s'il s'agit du retrait d'une personne parrainée en faveur de laquelle un engagement a déjà été signé, il transmet une lettre au garant l'informant que l'engagement visant cette personne est caduc ([VOIR ANNEXE 12](#));
- s'il s'agit de l'ajout d'une personne parrainée, le dossier est modifié pour qu'un nouvel engagement incluant l'ajout soit produit. Le garant doit assumer des frais additionnels pour chaque personne ajoutée ([VOIR PARAGRAPHE 5.2](#));
- si le garant satisfait toujours aux exigences réglementaires, un nouvel engagement est signé. Dans le cas contraire, une décision de refus est signifiée au garant relativement à la nouvelle demande d'engagement et le fonctionnaire entreprend le processus d'annulation de l'engagement initial.

9. DÉFAUT OU REFUS DU GARANT DE SOUSCRIRE UN ENGAGEMENT

Il est possible que le garant ne donne pas suite aux envois du ministère, ou qu'il nous indique qu'il retire sa demande ou qu'il refuse de souscrire un engagement. Le fonctionnaire à l'immigration ferme alors le dossier.

Si la demande de résidence permanente de la personne visée est traitée sur place, une lettre de rappel est transmise au garant et un délai supplémentaire d'un mois lui est accordé dans les cas de non réception des documents demandés. À l'expiration du délai il informe CIC que le garant n'a pas souscrit d'engagement. Le dossier du candidat est mis en suspens, en attente de la rétroaction de CIC.

Si CIC :

- ne traite plus la demande du candidat au Canada, le dossier est fermé;

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 15

- traite la demande de résidence permanente du candidat dans la catégorie des indépendants, le dossier est transféré au SCCI;
- a l'intention de traiter la demande sans engagement, l'information est consignée au dossier qui est mis en attente de l'octroi de la résidence permanente;
- a délivré la résidence permanente, le dossier est fermé.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial

GPI-1-4

Chapitre 4: Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec

Page 16

ANNEXE 1 : DEMANDE DE PARRAINAGE ET D'ENGAGEMENT (IMM-1344A)

**Citoyenneté et Immigration Canada**

Citizenship and Immigration Canada

Formulaire à remplir à l'écran

PROTÉGÉ UNE FOIS REMPLI - B
PAGE 1 DE 5

DEMANDE DE PARRAINAGE ET ENGAGEMENT
Pour faciliter votre tâche, consulter les directives sur la façon de remplir le formulaire

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
N° d'ID du RP
N° d'identification de la trousse
N° du reçu

A RÉPONDANT
Numéro d'ID
1. Si vous êtes non admissible comme répondant, indiquez si vous voulez
☐ Retirer votre parrainage. Tous les droits de traitement moins 75 \$ vous seront remboursés
☐ Poursuivre avec le traitement de la demande de résidence permanente
Langue de la correspondance
☐ Français ☐ Anglais
Votre nom au complet
Nom de famille
Nom de jeune fille, s'il y a lieu
Prénom(s)
2. Votre sexe
☐ Homme ☐ Femme
3. Votre date de naissance
Jour Mois Année
4. Votre pays de naissance
5. Votre adresse postale
6. Votre adresse résidentielle, si différente de l'adresse postale
7. Vos numéros de téléphone
Ind. nat. Ind. rég. Numéro
Domicile
Bureau
Autre
Télécopieur
8. a) Votre situation de famille
☐ Jamais marié(e) ☐ Marié ☐ Veuf (veuve) ☐ Séparé(e) ☐ Mariage annulé ☐ Divorcé(e)
☐ Conjoint de fait ☐ Date de début de la relation
b) Avez-vous un partenaire conjugal?
☐ Non ☐ Oui ☐ Date de début de la relation
9. Avez-vous déjà été marié ou vécu avec un conjoint de fait ou un partenaire conjugal?
☐ Non ☐ Oui ☐ Donnez des précisions ci-dessous
Nom du partenaire précédent
Genre de relation ☐ Époux ☐ Conjoint de fait ☐ Partenaire conjugal
Du Jour Mois Année à Jour Mois Année

B COSIGNATAIRE
Numéro d'ID
10. Êtes-vous un
Citoyen canadien? ☐ Non ☐ Oui ☐ Devenu citoyen le Jour Mois Année
Résident permanent? ☐ Non ☐ Oui ☐ Devenu résident permanent le Jour Mois Année
11. Si vous êtes un résident permanent ou avez été naturalisé citoyen canadien, donnez le nom du pays où a été traitée votre demande de résidence permanente
Nom au complet lorsque vous êtes devenu résident permanent
Nom de famille
Prénom(s)
Numéro de la fiche relative au droit d'établissement/ confirmation de résidence permanente
1. Nom au complet
Nom de famille
Nom de jeune fille, s'il y a lieu
Prénom(s)
2. Sexe
☐ Homme ☐ Femme
3. Date de naissance
Jour Mois Année
4. Pays de naissance
5. Numéros de téléphone
Ind. nat. Ind. rég. Numéro
Domicile
Bureau
Télécopieur
6. Lien avec le répondant
☐ Époux ☐ Date du mariage Jour Mois Année
☐ Conjoint de fait ☐ Date de début de la relation Jour Mois Année
7. Le cosignataire a-t-il auparavant été marié ou dans une union de fait avec une autre personne que le répondant?
☐ Non ☐ Oui ☐ Donnez des précisions ci-dessous
Nom du partenaire précédent
Durée du mariage ou de l'union de fait
Du Jour Mois Année au Jour Mois Année

Citoyenneté et Immigration fournit gratuitement ce formulaire aux demandeurs.
(AVAILABLE IN ENGLISH - IMM 1344 E)



GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 17

ANNEXE 1 (SUITE)

8. Le cosignataire est-il

Citoyen canadien ☐ Non ☐ Oui **Devenu citoyen le** Jour Mois Année

Résident permanent? ☐ Non ☐ Oui **Devenu résident permanent le** Jour Mois Année

9. Si le cosignataire est un résident permanent ou a été naturalisé citoyen canadien, donnez le nom du pays où a été traitée sa demande de résidence permanente

Nom au complet lorsque le cosignataire est devenu résident permanent

Nom de famille

Prénom(s)

Numéro de la fiche relative au droit d'établissement/ confirmation de résidence permanente

C PERSONNE PARRAINÉE ET LES MEMBRES DE SA FAMILLE

1. Personne que vous parrainez (requérant principal)

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Pays de nationalité ou de résidence habituelle, s'il diffère du pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le répondant

☐ Époux ☐ Conjoint de fait ☐ Partenaire conjugal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Durée de l'engagement

Numéro d'ID

2. Époux ou conjoint de fait du requérant principal et qui l'accompagnera

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Époux ☐ Conjoint de fait

☐ Autre (préciser)

Durée de l'engagement

Numéro d'ID

PAGE 2 DE 5

3. Enfant à charge des personnes dans 1 et 2 qui l'accompagneront

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Durée de l'engagement

Numéro d'ID

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Durée de l'engagement

Numéro d'ID

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Durée de l'engagement

Numéro d'ID

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial

GPI-1-4

Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec

Page 18

ANNEXE 1 (SUITE)

3. Enfant à charge des personnes dans 1 et 2 qui l'accompagneront (suite)

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Durée de l'engagement

Numéro d'ID

4. Personnes à charge qui n'accompagneront pas le requérant principal

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Numéro d'ID

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Numéro d'ID

PAGE 3 DE 5

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Numéro d'ID

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance Jour Mois Année

Pays de naissance

Situation de famille Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Lien avec le requérant principal

☐ Enfant à charge ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Autre (préciser)

Numéro d'ID

5. Avez-vous déjà présenté une demande de parrainage à l'égard de l'une des personnes nommées dans la présente section et pour laquelle aucune décision définitive n'a pas encore été rendue?

☐ Non ☐ Oui ☐ Vous ne pouvez présenter la présente demande. Si vous le faites, elle ne sera pas examinée et vous sera retournée.

6. a) Adresse résidentielle de la personne que vous parrainez

N° de téléphone Ind. nat. Ind. rég. Numéro

() ()

b) Si l'adresse ci-dessus n'est pas dans le pays de nationalité de la personne que vous parrainez, cette personne a-t-elle été légalement admise pour une période d'au moins un an dans le pays où elle réside?

☐ Oui ☐ Non

7. Adresse postale, si elle diffère de l'adresse ci-dessus

D ADOPTION

1. Cocher une des cases suivantes :

- ☐ L'enfant a déjà été adopté à l'étranger
- L'ordonnance d'adoption a été délivrée le Jour Mois Année
- ☐ L'enfant sera adopté à l'étranger
- ☐ L'enfant sera adopté au Canada
- Pays de résidence de l'enfant/ pays source pour l'adoption

IMM 1344 A (05-2003) F

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial

GPI-1-4

Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec

Page 19

ANNEXE 1 (SUITE)

E EXAMEN DE L'ADMISSIBILITÉ

Si vous répondez «NON» à l'une ou l'autre des questions 1 à 4, vous n'êtes pas admissible comme répondant (ni comme cosignataire, le cas échéant). Vous NE devriez PAS présenter votre demande.

	RÉPONDANT		COSIGNATAIRE	
	OUI	NON	OUI	NON
1. Êtes-vous âgé d'au moins 18 ans?	☐	☐	☐	☐
2. Êtes-vous citoyen canadien ou résident permanent du Canada?	☐	☐	☐	☐
3. Parrainez-vous un membre de la catégorie du regroupement familial ou de la catégorie des époux et conjoints de fait au Canada?	☐	☐		
4. Le Canada est-il votre seul pays de résidence? <i>Si vous répondez «NON», mais que vous êtes un citoyen canadien vivant exclusivement à l'étranger, il se peut que vous soyez quand-même admissible comme répondant. Veuillez vous reporter au guide, à la section intitulée Qui peut parrainer? pour des précisions.</i>	☐	☐	☐	☐
Si vous répondez «OUI» à l'une ou l'autre des questions 5 à 13, vous n'êtes pas admissible comme répondant (ni comme cosignataire, le cas échéant). Vous NE devriez PAS présenter votre demande. Veuillez vous reporter au guide, à la section Qui peut parrainer? pour des précisions.				
5. Êtes-vous bénéficiaire d'assistance sociale autrement que pour cause d'invalidité?	☐	☐	☐	☐
6. Êtes-vous un failli non libéré aux termes de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité?	☐	☐	☐	☐
7. Une personne que vous avez déjà parrainée ou les membres de sa famille ont-ils reçu de l'aide sociale durant la durée de validité de l'engagement?	☐	☐	☐	☐
8. Avez-vous déjà cosigné un engagement d'aide en faveur d'une personne ou des membres de sa famille qui ont reçu de l'aide sociale durant la durée de validité de l'engagement?	☐	☐	☐	☐
9. Avez-vous été sommé de quitter le Canada?	☐	☐	☐	☐
10. Êtes-vous en retard pour le remboursement d'un emprunt d'immigration, d'une garantie de bonne exécution ou de tout autre montant que vous vous êtes engagé à payer en vertu de la législation canadienne en matière d'immigration, et vous n'avez pas encore pris de dispositions pour reporter les versements?	☐	☐	☐	☐
11. Êtes-vous actuellement détenu dans un pénitencier, une prison ou une maison de correction?	☐	☐	☐	☐
12. Avez-vous, au cours des cinq années précédant votre demande, été déclaré coupable d'une infraction d'ordre sexuel ou contre la personne à l'encontre d'un membre de votre famille?	☐	☐	☐	☐
13. Un tribunal vous a-t-il imposé de verser une pension alimentaire à votre conjoint ou à votre enfant et vous n'avez pas rempli cette obligation?	☐	☐	☐	☐
Si vous répondez «OUI» à l'une des questions 14 à 16, veuillez vous reporter au guide pour des précisions sur les circonstances pouvant entraîner la suspension du traitement de votre demande.				
14. Faites-vous l'objet d'une demande de révocation de votre citoyenneté à l'égard de laquelle une décision n'est pas encore prise?	☐	☐	☐	☐
15. Faites-vous l'objet d'un rapport d'interdiction de territoire?	☐	☐	☐	☐
16. Avez-vous été accusé d'une infraction à une loi fédérale punissable d'un emprisonnement maximal d'au moins dix ans?	☐	☐	☐	☐

Dans l'affirmative, donnez les détails suivants :

Accusation

Endroit

Date

Jour	Mois	Année

IMM 1344 A (05-2003) F

F DÉCLARATION DE RÉSIDENCE

Remplir cette section uniquement si vous êtes un citoyen canadien vivant exclusivement à l'étranger. Veuillez vous reporter au guide, à la section intitulée Qui peut parrainer?, pour des précisions.
Dès que mon époux, mon conjoint de fait ou mon partenaire conjugal et/ou mes enfants seront devenus résidents permanents, j'ai l'intention de vivre

☐ Dans une province ou un territoire du Canada autre que le Québec	☐ Dans la province de Québec
---	---

G ENGAGEMENT

Je m'engage à subvenir aux besoins fondamentaux de la personne parrainée et des membres de sa famille qui l'accompagneront au Canada, s'ils ne peuvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Je promets de leur fournir la nourriture, les vêtements, le logement, le combustible, les services publics, les articles ménagers, les articles personnels et tout autre bien ou service, y compris les soins dentaires, les soins oculaires et autres soins de santé non couverts par le système public de santé. Je comprends que l'argent, les biens ou les services fournis par moi doivent être suffisants pour que les personnes parrainées puissent vivre au Canada.

Je promets que la personne parrainée et les membres de sa famille ne feront pas de demande d'aide sociale.

Je fais ces promesses pour que la personne parrainée et les membres de sa famille mentionnés dans le présent engagement puissent être admis au Canada comme résidents permanents. Je comprends que la personne parrainée et les membres de sa famille seront admis en raison de leur seul lien de parenté avec moi (le répondant) et qu'ils ne sont pas tenus d'avoir les moyens financiers de s'établir au Canada.

Je conviens que la durée de validité du présent engagement débute le jour où la personne parrainée entre au Canada munie d'un permis de séjour ou, si elle est déjà au Canada, le jour où elle obtient un permis de séjour temporaire à la suite d'une demande de séjour au Canada à titre de résident permanent, et dans tout autre cas, la date à laquelle la personne parrainée devient résident permanent. La durée de l'engagement varie en fonction du lien de parenté de la personne parrainée et des membres de sa famille avec moi (le répondant) et de leur âge, et prend fin :

- A. si la personne parrainée est l'époux, le conjoint de fait ou le partenaire conjugal du répondant, la date d'expiration de la période de trois ans suivant la date où elle devient résident permanent;
- B. si la personne parrainée ou le membre de la famille est l'enfant à charge du répondant ou de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal de ce dernier et est âgé de moins de 22 ans lorsqu'il devient résident permanent, celle des deux dates suivantes qui est antérieure à l'autre :
 - celle où expire la période de 10 ans suivant la date où il devient résident permanent,
 - le jour où il atteint l'âge de 25 ans;
- C. si la personne parrainée ou le membre de la famille est l'enfant à charge du répondant ou de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal de ce dernier et est âgé d'au moins 22 ans au moment où il devient résident permanent, la date d'expiration de la période de trois ans suivant la date où il devient résident permanent;
- D. si la personne parrainée ou le membre de la famille n'est pas une personne visée ci-dessus, la date d'expiration de la période de 10 ans suivant la date où il devient résident permanent.

Je comprends que l'engagement demeure en vigueur peu importe les changements dans ma vie. Par exemple, si je me divorce, change d'emploi, suis en chômage ou retourne aux études, je serai toujours responsable de la personne que je parraine ou pour qui je suis cosignataire et des membres de sa famille.

Je comprends qu'en vertu de l'article 135 du Règlement pris en application de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, s'il y a manquement à l'une ou l'autre des obligations de mon parrainage, je serai en défaut. Je comprends également qu'il y a manquement si une administration effectue un paiement que je suis tenu de rembourser au titre du présent engagement. Par exemple, si je ne subviens pas aux besoins fondamentaux de la personne parrainée et des membres de sa famille et qu'ils reçoivent de l'aide sociale pendant la durée de validité de l'engagement, il y aura manquement à l'engagement. Je comprends que je continue d'être en défaut jusqu'à ce que le montant des prestations reçues ait été remboursé en totalité ou à la satisfaction de l'administration intéressée.

Je comprends que toutes les prestations d'aide sociale versées à la personne parrainée ou aux membres de sa famille sont considérées comme des dettes que je dois rembourser à sa Majesté du chef du Canada et à sa Majesté du chef de la province intéressée. Par conséquent, le ministre et la province intéressée ont le droit de prendre une mesure d'exécution contre moi seul (le répondant ou le cosignataire) ou contre nous deux.

Le ministre et la province intéressée peuvent décider de ne prendre aucune mesure pour recouvrer les sommes dues auprès de moi si j'ai manqué à mon engagement parce que je me trouvais dans une situation de violence ou toute autre situation. Une telle décision, prise à un moment bien précis, n'aura pas pour effet d'annuler les dettes. Le ministre et la province intéressée peuvent recouvrer les sommes dues lorsque la situation aura changé.

Je comprends que je ne serai autorisé à signer ou cosigner de demande de parrainage en faveur d'aucune autre personne aux termes de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et son Règlement si j'ai manqué aux obligations de tout engagement de parrainage. Cela est applicable au présent engagement et à tout autre engagement antérieur pour lequel je n'aurais pas remboursé mes dettes de façon satisfaisante.

PAGE 4 DE 5

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 20

ANNEXE 1 (SUITE)

PAGE 5 DE 5

H CONSENTEMENT À COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En soumettant ce formulaire, vous consentez à ce que soit communiqué au gouvernement canadien par toute instance gouvernementale, y compris les autorités policières, judiciaires et civiles de tout pays où vous avez résidé, tout dossier ou toutes informations qu'elles pourraient détenir à votre sujet. Ces renseignements serviront à évaluer votre admissibilité comme répondant ou cosignataire.

I DÉCLARATION

S'APPLIQUE AUX RÉSIDENTS DE TOUTES LES PROVINCES ET DE TOUTS LES TERRITOIRES, À L'EXCEPTION DU QUÉBEC

- J'accepte les conditions présentées dans la section G, Engagement.

S'APPLIQUE AUX RÉSIDENTS DE TOUTES LES PROVINCES ET DE TOUTS LES TERRITOIRES

- Je déclare que les renseignements donnés dans ce formulaire et dans tous les documents qui y sont joints sont complets et exacts et qu'ils exposent entièrement tout ce qui concerne mon admissibilité comme répondant ou comme cosignataire.
- Je conviens que toute déclaration fausse ou trompeuse pourrait entraîner le rejet de la demande de résidence permanente de la personne que je parraine (ou pour qui je suis cosignataire). Je comprends que le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs pourrait constituer un motif de poursuite à mon égard et entraîner le renvoi du Canada de la personne que je parraine et des membres de sa famille.
- Je comprends tous les énoncés qui précèdent, ayant demandé et obtenu des explications sur tous les points qui me semblaient obscurs.

J SIGNATURES

Ville		Province							
Signature du répondant									
Date	<table><tr><td>Jour</td><td>Mois</td><td>Année</td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>			Jour	Mois	Année			
Jour	Mois	Année							
Signature de l'époux ou du conjoint de fait du répondant (s'il est cosignataire)									
Date	<table><tr><td>Jour</td><td>Mois</td><td>Année</td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>			Jour	Mois	Année			
Jour	Mois	Année							

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Exigences en matière de revenu		Critères d'admissibilité															
Montant disponible pour		☐ Satisfaits	☐ R10(1)a) ☐ R132(4) ☐ R133(1)a) ☐ R133(1)b) ☐ R133(1)c)														
Montant exigé pour		☐ Non satisfaits	☐ R133(1)d) ☐ R133(1)e) ☐ R133(1)f) ☐ R133(1)g)(i) ☐ R133(1)g)(ii)														
☐ R133(4)			☐ R133(1)h) ☐ R133(1)i) ☐ R133(1)j) ☐ R133(1)k)														
Code de recouvrement des coûts		Montant	DERP ☐ Payé ☐ Prêt ☐ Différé ☐ S.O.														
Date déterminante	<table><tr><td>Jour</td><td>Mois</td><td>Année</td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>	Jour	Mois	Année				Signature de l'agent d'immigration	<table><tr><td>Signé le</td><td>Jour</td><td>Mois</td><td>Année</td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>	Signé le	Jour	Mois	Année				
Jour	Mois	Année															
Signé le	Jour	Mois	Année														
Observations	☐ Voir pièces jointes	Bureau des visas															

Les renseignements fournis dans la Demande de parrainage et Engagement sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Ils sont exigés pour déterminer votre capacité de parrainer la (les) personne(s) visée(s) par la présente demande ou de cosigner en qualité d'époux ou de conjoint de fait du répondant. Ils peuvent servir à vous faire observer l'engagement que vous avez signé ou cosigné et peuvent être communiqués aux autorités provinciales en application d'ententes fédérales-provinciales concernant l'échange de renseignements. Ils seront versés dans le Fichier de renseignements personnels CIC PPU 013 et sont protégés et accessibles en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information*.

IMM 1344 A (05-2003) F

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 21

ANNEXE 2 : DEMANDE DE RÉSIDENCE PERMANENTE PRÉSENTÉE AU CANADA (IMM-5002)

Formulaire à remplir à l'écran



Citoyenneté et Immigration Canada / Citizenship and Immigration Canada

PAGE 1 DE 5

PROTÉGÉ UNE FOIS REMPLI - B

DEMANDE DE RÉSIDENCE PERMANENTE PRÉSENTÉE AU CANADA

GENRE DE DEMANDE

(Faire un "X" dans la case indiquant le genre de demande présentée)

JE
PRÉSENTE
CETTE
DEMANDE
COMME :

- ☐ Époux ou conjoint de fait d'un citoyen ou d'un résident permanent du Canada
☐ Aide familial résidant au Canada
☐ Titulaire de permis
☐ Membre de la famille âgée de 18 ans ou plus d'une des personnes susmentionnées

RÉSERVE À L'ADMINISTRATION	
FDRP Somme payée	N° d'identité du client
Date Jour Mois Année	N° de dossier du client
Initiales	Frais de traitement pour les personnes à charge ☐ Payés ☐ Non payés

VOIR LES INSTRUCTIONS POUR OBTENIR DES PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LA MANIÈRE DE REMPLIR CE FORMULAIRE

A RENSEIGNEMENTS PERSONNELS													
1 Nom de famille					Prénom(s)								
2 Tous les autres noms (y compris le nom à la naissance, le nom de jeune fille, tout nom acquis à la suite d'un précédent mariage, les noms d'emprunt et les surnoms)													
4 Grandeur					5 Couleur des yeux								
CM ou Pied Pouces					Noisette (brun jaunâtre) Autre								
6 Date de naissance					Lieu de naissance								
Jour Mois Année					Ville ou village Province ou État Pays								
7 Citoyen(ne) de					8 Dernier pays de résidence permanente								
(1)					9 État matrimonial actuel								
(2)					Jamais marié(e) Marié(e) Veuf (veuve) Divorcé(e) Séparé(e) Conjoint de fait								
10 Langues													
Langue maternelle (inscrire la première langue parlée à la maison)													
Langue de la correspondance Français Anglais													
Langue (si une entrevue est nécessaire)													
11 Dernière date d'entrée au Canada													
Jour Mois Année Lieu													
12 Adresse actuelle au Canada (N° et rue)													
N° d'app. 13 Adresse postale													
Même adresse qu'à la case 12 ou													
Ville													
Province													
Code postal													
N° de téléphone de la résidence													
Ind. rég. Numéro													
14 N° de téléphone pour laisser les messages													
Ind. rég. Numéro													
15 N° de fax													
Ind. rég. Numéro													
B MEMBRES DE LA FAMILLE AU CANADA (N'incluez pas les membres de votre famille qui sont résidents permanents ou citoyens canadiens.)													
1 NOM		2 LIEN DE PARENTÉ		3 DATE DE NAISSANCE		4 TYPE		5 PAYS DE NAISSANCE		6 CITOYENNETÉ		7 LANGUE	
1. Nom de famille				Jour Mois Année		A B C						ANG. FR. Langue maternelle	
Prénom(s)				N° d'identité du client									
Grandeur		cm ou Pied Pouces		Couleur des yeux		Bleu Vert Gris Noir Brun Noisette (brun jaunâtre) Autre							
2. Nom de famille						A B C						ANG. FR. Langue maternelle	
Prénom(s)				N° d'identité du client									
Grandeur		cm ou Pied Pouces		Couleur des yeux		Bleu Vert Gris Noir Brun Noisette (brun jaunâtre) Autre							
3. Nom de famille						A B C						ANG. FR. Langue maternelle	
Prénom(s)				N° d'identité du client									
Grandeur		cm ou Pied Pouces		Couleur des yeux		Bleu Vert Gris Noir Brun Noisette (brun jaunâtre) Autre							

IMM 5002 (03-2003) F

Ce formulaire est produit par Citoyenneté et Immigration Canada et ne doit pas être vendu aux requérants.
(AVAILABLE IN ENGLISH - IMM 5002 E)

Canada

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 22

ANNEXE 2 (SUITE)

PAGE 2 DE 5

C MEMBRES DE LA FAMILLE HORS DU CANADA Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

1	2	3	4	5	6
NOM DE FAMILLE	PRÉNOM(s)	LIEN DE PARENTÉ	DATE DE NAISSANCE Jour Mois Année	TYPE D'ENFANT À CHARGE ☐ A ☐ B ☐ C	VEUX IMMIGRER AU CANADA MAINTENANT ☐ Oui ☐ Non
1.					
Grandeur CM ou Pied Pouces	Couleur des yeux ☐ Bleu ☐ Vert ☐ Gris ☐ Noir ☐ Brun	Noisette (brun jaunâtre) ☐ Oui ☐ Non			
2.					
Grandeur CM ou Pied Pouces	Couleur des yeux ☐ Bleu ☐ Vert ☐ Gris ☐ Noir ☐ Brun	Noisette (brun jaunâtre) ☐ Oui ☐ Non			
3.					
Grandeur CM ou Pied Pouces	Couleur des yeux ☐ Bleu ☐ Vert ☐ Gris ☐ Noir ☐ Brun	Noisette (brun jaunâtre) ☐ Oui ☐ Non			
4.					
Grandeur CM ou Pied Pouces	Couleur des yeux ☐ Bleu ☐ Vert ☐ Gris ☐ Noir ☐ Brun	Noisette (brun jaunâtre) ☐ Oui ☐ Non			
5.					
Grandeur CM ou Pied Pouces	Couleur des yeux ☐ Bleu ☐ Vert ☐ Gris ☐ Noir ☐ Brun	Noisette (brun jaunâtre) ☐ Oui ☐ Non			
6.					
Grandeur CM ou Pied Pouces	Couleur des yeux ☐ Bleu ☐ Vert ☐ Gris ☐ Noir ☐ Brun	Noisette (brun jaunâtre) ☐ Oui ☐ Non			
Adresse de votre époux ou conjoint de fait					N° d'app.
Ville		Pays	Code postal	Téléphone ()	Ind. rég. N°
Adresse des enfants					N° d'app.
N° et rue		Pays	Code postal	Téléphone ()	Ind. rég. N°

D PASSEPORT/DOCUMENT DE VOYAGE Donner des détails sur votre passeport/document de voyage et sur ceux des membres de votre famille au Canada. Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

NOM SUR LE DOCUMENT	GENRE DE DOCUMENT	PAYS DE DELIVRANCE	DATE DE DELIVRANCE Jour Mois Année	DATE D'EXPIRATION Jour Mois Année	NUMÉRO DE SÉRIE
Vous-même					
Les membres de votre famille au Canada					
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

E ÉTUDES (Indiquer le nombre d'années réussies à chaque niveau) Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

Années d'études primaires	Années d'études secondaires	Années d'études universitaires ou collégiales	Années d'apprentissage ou de formation reconnu

F ÉTUDES POSTSECONDAIRES Inscrire les renseignements demandés pour chaque cours terminé depuis la fin de vos études secondaires. Commencer par le dernier cours terminé. Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

DATES		NOM DE L'ÉTABLISSEMENT (Y compris l'apprentissage et la formation)	VILLE/ PROVINCE/ÉTAT/ PAYS	GENRE DE CERTIFICAT OU DE DIPLÔME OBTENU
De M A	À M A			

IMM 5002 (03-2003) F

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 23

ANNEXE 2 (SUITE)

PAGE 3 DE 5

G EMPLOIS AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

Avez-vous un emploi? ☐ Oui ☐ Non ► Etes-vous bénéficiaire de prestations d'aide sociale? ☐ Oui (précisez) ☐ Non ► Comment subvenez-vous à vos besoins? Veuillez préciser

Énumérer tous les emplois exercés et les périodes de chômage depuis dix ans, en commençant par les données les plus récentes. Commencer par tout emploi exercé au Canada. Énumérer ensuite vos emplois dans d'autres pays. Si vous avez été en chômage, indiquer la période en cause. **Vos formulaires vous seront retournés si vous omettez d'indiquer quelque période que ce soit au cours de laquelle vous travailliez, étiez en chômage ou étiez aux études.** Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

DATES		NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'EMPLOYEUR Si vous étiez travailleur autonome, l'indiquer; si vous étiez en chômage, inscrire « en chômage » (Nom au complet, sans abréviation)	VILLE/ PROVINCE/ÉTAT/ PAYS	PROFESSION EXERCÉE (Ou « chômeur »)
De M A	À M A			

H MA PROFESSION ENVISAGÉE

I ADRESSES DU LIEU DE RÉSIDENCE AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

Inscrire en lettres moulées toutes vos adresses des dix dernières années. Commencer par l'adresse actuelle. Indiquer toutes vos adresses au Canada et à l'étranger, même celles où vous avez habité pendant très peu de temps. **Le formulaire vous sera retourné s'il y a une période pour laquelle vous n'avez pas indiqué d'adresse. Une case postale n'est pas une adresse valable. S'il n'y a pas de numéro de rue, expliquer pourquoi.**

DATES		RUE ET NUMÉRO (Ne pas indiquer de case postale)	VILLE OU VILLAGE	PROVINCE/ ÉTAT/ DISTRICT	PAYS
De M A	À M A				
					CANADA

J ORGANISATIONS DONT VOUS AVEZ ÉTÉ MEMBRE

Depuis l'âge de 18 ans, j'ai fait partie (je fais encore partie) des organisations politiques ou sociale ou des mouvements de jeunesse ou d'étudiants qui suivent, ou leur ai été associé, y compris tout syndicat, toute association professionnelle et toute période de service militaire. (Si vous n'avez jamais été membre d'une organisation, inscrire : « Je n'ai jamais été membre d'une organisation ».) **Le formulaire vous sera retourné si vous n'avez pas indiqué le nom au complet d'une organisation.** Utilisez une feuille séparée si nécessaire.

DATES		NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISATION (Ne pas employer d'abréviations)	GENRE D'ORGANISATION (Ne pas employer d'abréviations)
De M A	À M A		

K PARENTS

Nom de famille du père				Prénom(s)							
Date de naissance (ou âge)		Jour	Mois	Année	Pays de naissance		Pays de résidence actuel (ou date du décès)		Jour	Mois	Année
Nom de famille de la mère avant le mariage				Prénom(s)							
Date de naissance (ou âge)		Jour	Mois	Année	Pays de naissance		Pays de résidence actuel (ou date du décès)		Jour	Mois	Année

IMM 5002 (03-2003) F

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 24

ANNEXE 2 (SUITE)

PAGE 4 DE 5

L PHOTOS	
Joindre au présent formulaire une enveloppe contenant deux (2) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille qui se trouve au Canada .	
TOUTES LES PHOTOS DOIVENT AVOIR ÉTÉ PRISES AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS ET DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉES EN INSCRIVANT LE NOM DE LA PERSONNE ET SA DATE DE NAISSANCE AU VERSO	
RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
M QUESTIONS POUR LE (LA) REQUÉRANT(E)	
J'ai, ou tout membre de ma famille se trouvant au Canada ou à l'étranger a :	
1. Déjà été déclaré(e) coupable d'un crime ou d'une infraction au Canada à l'égard duquel (de laquelle) le pardon n'a pas été accordé en vertu de la Loi sur le casier judiciaire du Canada?	▶ Oui / Non
2. Déjà été déclaré(e) coupable d'un crime ou d'une infraction dans un autre pays? -----	▶
3. Déjà été accusé(e) , ou je suis ou elle est susceptible d'être accusé(e), d'un crime ou d'une infraction au Canada ou dans un autre pays?	▶
4. Déjà souffert, ou je souffre ou elle souffre d' une maladie grave ou de troubles physiques ou mentaux ? -----	▶
5. Essuyé un refus après avoir demandé un visa de résident temporaire ou résident permanent pour aller au Canada ou dans un autre pays?	▶
6. Déjà essuyé un refus quant à l'entrée au Canada ou dans un autre pays ou reçu l'ordre de quitter le Canada ou dans un autre pays?	▶
7. En période de paix ou de guerre, participé à la perpétration d'un crime de guerre ou d'un crime contre l'humanité, par exemple l'assassinat, la torture, des agressions contre des civils ou des prisonniers de guerre ou bien leur réduction en esclavage, le fait de les priver de nourriture ou tout acte inhumain commis à leur endroit, ou la déportation de civils?	▶
8. Eu recours, prévu avoir recours ou incité au recours à la lutte armée ou à la violence pour atteindre des objectifs politiques, religieux ou sociaux, ou entretenu des relations avec un groupe qui a déjà eu recours ou a actuellement recours ou a incité ou incite actuellement au recours à la lutte armée ou à la violence pour atteindre des objectifs politiques, religieux ou sociaux?	▶
9. Déjà été détenu(e) ou incarcéré(e)? -----	▶
Pour toute question à laquelle vous avez répondu « Oui », donner des précisions ici.	

IMM 5002 (03-2003) F

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 25

ANNEXE 2 (SUITE)

PAGE 5 DE 5

N AUTORISATION

Je comprends que le gouvernement du Canada communiquera, à mon sujet, avec les autorités gouvernementales de tous les pays où j'ai résidé, notamment les autorités policières et judiciaires, afin d'obtenir tous les dossiers et les renseignements qu'ils possèdent à mon sujet relativement à des enquêtes, arrestations, accusations, procès, condamnations et sentences. Je comprends que ces renseignements seront utilisés afin de déterminer si je peux être admis au Canada.

O DECLARATION

- Les renseignements que j'ai fournis dans la présente demande sont véridiques et exacts.
- Je comprends que toute fausse déclaration ou dissimulation d'un fait important pourrait entraîner le refus de ma demande et constituer un motif valable de poursuite ou de renvoi.
- Je comprends que le gouvernement du Canada communiquera, à mon sujet, avec les autorités gouvernementales de tous les pays où j'ai résidé, notamment les autorités policières et judiciaires, afin d'obtenir tous les dossiers et les renseignements qu'ils possèdent à mon sujet relativement à des enquêtes, arrestations, accusations, procès, condamnations et sentences. Je comprends que ces renseignements seront utilisés afin de déterminer si je peux être admis au Canada.
- Si mes réponses à n'importe laquelle des questions de la présente demande devaient changer avant que j'obtienne le statut de résident permanent au Canada, je m'engage à signaler tout changement sans délai à un centre ou téléc centre d'Immigration Canada.
- Je comprends chacune des déclarations et questions qui précèdent et, au besoin, j'ai demandé et obtenu une explication sur chaque point que je ne comprenais pas bien.

SIGNATURE DU (DE LA) REQUÉRANT(E)

Jour	Mois	Année
Date		

Les renseignements que vous fournissez dans le présent document sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et seront versés au fichier de renseignements personnels numéro CIC PPU 042. Vous avez le droit de consulter ces renseignements et d'en interdire la communication en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

AVERTISSEMENT : Le fait de donner sciemment une fausse indication dans le présent formulaire constitue une infraction à l'article 127 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

IMM 5002 (03-2003) F

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 26

ANNEXE 3 : LETTRE AU GARANT (POUR CANDIDAT HORS LA CATÉGORIE DE LA FAMILLE)

Ministère des Relations
avec les Citoyens
et de l'Immigration

Québec



«LETTRE_ENT_1»

Le 16 octobre 2003

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»
«PERS_ADR_1»
«PERS_ADR_2» «PERS_ADR_3»
«PERS_ADR_VILLE» («PERS_ADR_PROV») «PERS_ADR_CP»

Objet : Demande d'engagement en faveur de :
«PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM»

Monsieur,

Pour faire suite à la demande de parrainage que vous avez présentée auprès des autorités fédérales de l'immigration, en faveur «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM», nous vous informons que cette personne ne fait pas partie de la catégorie du regroupement familial, telle que définie à l'article 9 du *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*. Nous ne pouvons pas accepter votre demande d'engagement.

Si, malgré tout, vous désirez poursuivre votre demande de parrainage, vous devrez payer les frais de traitement du dossier, soit un montant de «DSSR_MONT_FRAIS_OUV» \$ (250 \$ par la personne parrainée et 100 \$ par personne supplémentaire). Vous devez nous faire parvenir votre paiement sous forme de chèque certifié, de mandat-poste ou de traite bancaire au nom de «ministre des Finances du Québec» en nous le faisant parvenir par carte de crédit en complétant le formulaire «Paiement par carte de crédit» en pièce-joint. Veuillez noter que les chèques personnels ne sont pas acceptés et que les frais ne sont pas remboursables. Nous refuserons alors votre demande d'engagement.

Si, au contraire, vous ne recevez pas les documents signés dans les 30 jours, nous concluons que vous ne pouvez plus poursuivre votre démarche de parrainage et nous fermerons simplement votre dossier.

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler un(e) préposé(e) aux renseignements au «RESS_UA_NO_TEL» ou, si vous habitez à l'extérieur de la région de Montréal, au «RESS_UAR_NO_TEL». Veuillez noter que vous devrez fournir votre numéro de référence individuelle et votre numéro de dossier lors de toute communication ultérieure avec nous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

«RESS_UA_DSCR»

English copy available upon request

«RESS_UA_ADR_1», «RESS_UA_LOCAL»
«RESS_UA_ADR_VILLE» («RESS_UA_ADR_PROV») «RESS_UA_ADR_CP»
Téléphone : «RESS_UA_NO_TEL»
«ADRESSE_INTERNET_MIN»

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.105.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 27

ANNEXE 4 : LETTRE DE TRANSMISSION DE LA TROUSSE AVEC ÉVALUATION FINANCIÈRE



«LETTRE_ENT_1»

Le 13 juin 2002

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»
«PERS_ADR_1»
«PERS_ADR_2» «PERS_ADR_3»
«PERS_ADR_VILLE» («PERS_ADR_PROV») «PERS_ADR_CP»

Objet : **Demande d'engagement en faveur de :**
«PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM»

Monsieur,

Vous avez récemment entrepris une procédure de parrainage auprès des autorités fédérales de l'immigration. Puisque certaines étapes doivent être poursuivies auprès des autorités québécoises de l'immigration, nous vous transmettons les formulaires que vous et «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» devez remplir. Nous vous prions de lire attentivement le guide et les autres documents ci-joints. Vous y trouverez les renseignements nécessaires à votre démarche.

Un montant de «DSSR_MONT_FRAIS_OUV» \$ (250 \$ par première personne parrainée et 100 \$ par personne supplémentaire) est exigé pour l'étude de votre demande d'engagement. Vous devez nous faire par paiement sous forme de chèque certifié, de mandat-poste ou de traitement au nom de « ministre des Finances du Québec » ou encore par carte de crédit en complétant le formulaire « Paiement par carte de crédit » ci-joint. Veuillez noter que les chèques personnels ne sont pas acceptés et que ces frais ne sont pas remboursables.

Vous devez transmettre à «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» l'enveloppe qui lui est destinée et qui contient le « Certificat de parrainé » et un formulaire « Demande de certificat de sélection / catégorie de regroupement familial ». (Ces deux documents sont aussi disponibles sur le site Internet du ministère dont l'adresse est indiquée à l'endos du guide.) «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» doit prendre connaissance de l'information fournie dans le guide. Cette personne doit aussi compléter et signer elle-même la demande de certificat de sélection qu'elle doit vous retransmettre.

Veuillez nous retourner dans les meilleurs délais les formulaires requis, dûment complétés et signés, incluant la demande de certificat de sélection. Les formulaires doivent être accompagnés du paiement complet et de tous les autres documents spécifiés dans votre « Guide du garant ».

Veuillez noter que vous êtes tenu(e) de prouver votre revenu. Vous devez donc nous fournir les pièces justificatives énumérées aux pages suivantes. Si vous ne nous les transmettez pas, le traitement de votre demande pourrait être grandement retardé.

«RESS_UA_ADR_1», «RESS_UA_LOCAL»
«RESS_UA_ADR_VILLE» («RESS_UA_ADR_PROV») «RESS_UA_ADR_CP»
Téléphone : «RESS_UA_NO_TEL»
«ADRESSE_INTERNET_MIN»

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.1018.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 28

ANNEXE 4 (SUITE)

2002-06-13
Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»

2

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler un(e) préposé(e) aux renseignements au «RESS-UA_NO_TEL» ou, si vous résidez à l'extérieur de la région de Montréal, au «RESS_UAR_NO_TEL». Veuillez noter que vous devrez fournir votre numéro de référence individuelle et votre numéro de dossier lors de toute communication ultérieure avec nous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

«RESS-UA_DSCR»

English copy available upon request

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.108.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 29

ANNEXE 4 (SUITE)

2002-06-13
Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»

3

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR PROUVER VOTRE REVENU

Rassemblez les documents suivant l'ordre suggéré par les numéros de la liste. Vous pouvez cocher dans les cases de droite au fur et à mesure qu'un document est prêt.

IMPORTANT

- Si votre époux (épouse) ou votre conjoint(e) de fait se joint à la demande d'engagement en tant que conjoint cosignataire, il ou elle doit fournir les mêmes documents.
- Pour satisfaire aux exigences du règlement, vous devez avoir un revenu suffisant au cours des 12 derniers mois et démontrer la source de votre revenu.
- Ne sont considérés que les revenus de source canadienne.
- Les documents émis dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être accompagnés d'une traduction française.
- Nous ne vous retournerons pas les documents que vous nous enverrez. Veuillez donc nous envoyer des copies sauf dans les cas où des originaux sont exigés.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR DANS TOUTES LES CAS

	Garant	Conjoint cosignataire
1- Une copie de votre déclaration <u>personnelle</u> d'impôts du Québec incluant toutes les annexes utilisées.	☐	☐
2- Une copie du premier avis de cotisation émis par le ministère du Revenu du Québec.	☐	☐
3- Une copie du premier avis de cotisation émis par le ministère du Revenu du Canada.	☐	☐
4- Une copie de tous vos derniers feuillets d'impôts faisant état de vos revenus de travail ou autres revenus : relevé 1, T4, etc.	☐	☐
5- Une copie de tous les relevés d'emplois émis au cours des 12 derniers mois aux fins de l'Assurance-emploi et indiquant la fin d'un emploi ou une mise à pied.	☐	☐

BLOC B LISTE DES DOCUMENTS ADDITIONNELS À FOURNIR SI VOUS OU VOTRE CONJOINT COSIGNATAIRE AVEZ ACTUELLEMENT UN EMPLOI

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 6- L'original d'une lettre de <u>chacun</u> de vos employeurs actuels. Cette lettre devra préciser la nature de votre travail, votre statut permanent ou temporaire, le nombre d'heures travaillées par semaine, la date de votre entrée en fonction, votre salaire annuel brut ainsi que le cumulatif de vos gains bruts des 12 derniers mois. | ☐ | ☐ |
|---|--------------------------|--------------------------|

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.108.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 30

ANNEXE 4 (SUITE)

2002-06-13
Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»

4

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

- | | Garant | Conjoint
cosignataire |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 7- Pour <u>chacun</u> de vos emplois actuels, copie des talons de vos deux (2) derniers chèques de paie ou, à défaut, copie estampillée par la banque des deux (2) derniers chèques de paie encaissés. | ☐ | ☐ |
| <i>N.B. : Vous devez travailler pour le même employeur depuis au moins un an pour que l'emploi soit considéré.</i> | | |

BLOC C LISTE DES DOCUMENTS ADDITIONNELS À FOURNIR SI VOUS OU VOTRE CONJOINT COSIGNATAIRE AVEZ ACTUELLEMENT UNE ENTREPRISE OU ÊTES TRAVAILLEURS AUTONOMES

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 8- Une copie de l'enregistrement de l'entreprise ou de l'acte constitutif de votre compagnie. | ☐ | ☐ |
| 9- Une copie des états financiers comparant les deux (2) dernières années d'opération, signés par un comptable (CA, CGA ou CMA). | ☐ | ☐ |
| 10- L'original d'une lettre d'un comptable (CA, CGA ou CMA) indiquant votre salaire annuel brut imposable, <i>s'il s'agit d'une compagnie.</i> | ☐ | ☐ |
| <i>N.B. : L'entreprise ou la compagnie doit être en activité depuis au moins un an pour que votre revenu annuel soit considéré. C'est le revenu net avant impôt qui est considéré.</i> | | |

BLOC D LISTE DES DOCUMENTS ADDITIONNELS À FOURNIR SI VOS REVENUS DE TRAVAIL SONT SUFFISANTS

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 11- Une copie de tout document officiel et permanent prouvant l'état de revenus supplémentaires tels que pensions, prestations gouvernementales permanentes, etc. | ☐ | ☐ |
| 12- Une preuve de vos revenus d'épargne
- une copie de votre dernier relevé de compte (de banque, de placements, REER, etc.) et/ou
- l'original d'une lettre de banque mentionnant le nom du détenteur, la date d'ouverture, les comptes, dépôts à terme, REER, etc. ainsi que le taux d'intérêt s'y rapportant et/ou
- copie d'une preuve d'acquisition d'obligations et le taux d'intérêt s'y rapportant. | ☐ | ☐ |
| 13- Une copie de votre plus récent compte de taxes foncières municipales sur lequel figure la valeur uniformisée de votre propriété, <i>si vous possédez un bien immobilier.</i> | ☐ | ☐ |
| 14- L'original d'une lettre de banque précisant le solde de votre hypothèque, <i>si vous possédez un bien immobilier.</i> | ☐ | ☐ |

N.B. : Veuillez consulter le guide pour prendre connaissance des autres documents à fournir, en plus de ceux qui servent à prouver votre revenu.

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.108.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 31

ANNEXE 5 : FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Relations
avec les citoyens
et immigration

Québec

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
Requérant sur place
Résident du Québec

Réserve à l'administration	
N° de référence individuel :	
N° de dossier :	

Les renseignements demandés dans ce formulaire sont nécessaires à l'acceptation de l'engagement. Toute omission ou tout refus de répondre peut entraîner le rejet ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2) et le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).

IDENTIFICATION DES GARANTS					
A - Identification du garant Nom de famille à la naissance : _____ Prénom : _____ Sexe : F ☐ H ☐ Date de naissance : _____ année / mois / jour Numéro d'assurance sociale : _____ État civil : Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Conjoint(e) de fait ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veu(x) ☐ Statut : Citoyen canadien ☐ Résident permanent ☐ Requérant sur place ☐ Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____			B - Identification du conjoint co-signataire (s'il y a lieu) (Cette partie est remplie, si nécessaire, par l'époux ou le conjoint de fait d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent) Nom de famille à la naissance : _____ Prénom : _____ Sexe : F ☐ H ☐ Date de naissance : _____ année / mois / jour Numéro d'assurance sociale : _____ Lien avec le garant : Époux(se) ☐ Conjoint(e) de fait ☐ Statut : Citoyen canadien ☐ Résident permanent ☐ Autre ☐ précisez : _____		
IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL ET DES MEMBRES DE SA FAMILLE					
Pour remplir les prochaines sections, veuillez consulter le volet d'instructions.					
NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le garant	DATE DE SAISON	ADRESSE	DURÉE DE L'ENGAGEMENT	
A Parrainé principal :					
B Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent :					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
C Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas et qui ne sont pas visés par l'engagement :					
1					
2					

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial

GPI-1-4

Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec

Page 32

ANNEXE 5 (SUITE)

DÉCLARATIONS (Veuillez cocher la case appropriée.)		
GARANT ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non	CONJOINT COSIGNATAIRE ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non ☐ oui ☐ non	Vous devez indiquer par un « oui » ou un « non » si les affirmations suivantes s'appliquent à vous : (Le conjoint cosignataire ne remplit cette section que s'il signe l'engagement.) ☐ Je suis domicilié au Québec. ☐ Je suis visé par une mesure de renvoi du Canada (ordre d'expulsion). ☐ Je suis détenu dans une prison ou un pénitencier. ☐ J'ai été visé par un recours pour non-paiement de pension alimentaire au cours des cinq dernières années. ☐ Si oui, j'ai remboursé toute somme due. ☐ J'ai déjà parrainé quelqu'un auparavant. ☐ Si oui, j'ai respecté les obligations financières liées à cet engagement.
À remplir si vous parrainez un membre de votre famille (Voir feuillet d'instructions.) ☐ oui ☐ non ☐ J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger d'une infraction d'ordre sexuel ou contre la personne, à l'encontre de mon époux, mon conjoint de fait, mon partenaire conjugal ou à l'encontre d'un enfant à charge, d'un membre de la famille ou de la parenté de ces derniers.		
À remplir si vous parrainez un ressortissant étranger autre qu'un membre de votre famille (Voir feuillet d'instructions.) ☐ oui ☐ non ☐ J'ai été déclaré coupable au Canada ou à l'étranger de meurtre ou d'une infraction listée à l'annexe I ou II de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. ☐ Je suis le conjoint de fait du garant. ☐ Je suis l'époux du garant.		
ENGAGEMENT		
Cet engagement est un acte juridique dont le non-respect peut entraîner des poursuites. L'engagement souscrit par le requérant sur place ou le résident du Québec en faveur de son conjoint de fait est d'une durée de trois ans. Dans le cas d'un enfant à charge l'engagement est de dix ans ou jusqu'à la majorité de la personne. L'engagement souscrit par le résident du Québec en faveur de tout ressortissant étranger qui est un membre de sa famille est d'une durée de cinq ans. L'engagement entre en vigueur à partir du moment où la personne parrainée est admise au Canada en vertu d'un permis de séjour temporaire. Les montants requis pour assurer les besoins essentiels sont déterminés par le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Ils correspondent à la nourriture, aux vêtements, aux nécessités médicales, aux autres frais liés au logement, dans la mesure où la personne parrainée en a raisonnablement besoin. Ces montants sont révisés annuellement. Le ministère peut annuler un engagement ou un Certificat de sélection du Québec si l'engagement a été accepté ou le certificat délivré sur la foi de renseignements ou de documents trompeurs, acceptés ou délivrés par le requérant ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du Certificat de sélection du Québec ne sont plus satisfaites. En aucun autre cas, un engagement ne peut être annulé. L'engagement devient caduc si la personne parrainée ne répond pas aux exigences du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, n'est pas admise comme résidente permanente ou n'obtient pas un permis de séjour temporaire ou n'obtient pas un Certificat de sélection du Québec dans les 24 mois suivant la date de l'engagement par le fonctionnaire à l'immigration. Des poursuites peuvent être intentées contre le garant s'il ne respecte pas l'engagement ou s'il communique des renseignements faux ou trompeurs. L'accès aux renseignements fournis par les personnes autorisées en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2-1). Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins de recherche ou d'évaluation ministérielle pour vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et communiquer un renseignement recueilli par le Québec à l'application d'une loi au Québec. Le ministère peut demander à tout autre ministère ou organisme public des renseignements nécessaires à l'application d'une loi au Québec. Le ministère peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées. Je reconnais avoir lu les renseignements contenus dans ce formulaire et comprendre la nature et la portée de l'engagement qui me lie aux personnes visées par le présent engagement. En conséquence : - Je m'engage à subvenir, pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r.2). - Je m'engage à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait, à titre de prestations spéciales ou d'aide financière de dernier recours, à cette personne, conformément à la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale (L.R.Q., c. S-32.001). - Je m'engage également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations spéciales, des prestations d'aide financière de dernier recours ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes. Je déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire et dans les pièces qui y sont jointes sont complets et exacts.		
En foi de quoi, j'ai signé à _____ ville _____ _____ année / mois / jour Signature du garant _____ Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu) _____		
ACCEPTATION DE L'ENGAGEMENT (RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)		
Nom du fonctionnaire autorisé _____ Signature _____ _____ année / mois / jour		

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 33

ANNEXE 6 : FORMULAIRE D'AUTO-ÉVALUATION DES EXIGENCES FINANCIÈRES – FORMULAIRE INFORMATISÉ

Relations
avec les citoyens
et Immigration



FORMULAIRE D'AUTO-ÉVALUATION DES EXIGENCES FINANCIÈRES

Catégorie regroupement familial

Les renseignements demandés dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Toute omission de répondre peut entraîner le refus de l'engagement. L'accès aux renseignements fournis est réservé aux personnes autorisées. Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins de recherche ou d'évaluation.
Veuillez consulter le guide du garant pour remplir ce formulaire.

Identification du garant

N° dossier :
N° réf. ind. :
Nom :
Prénom :

Identification du conjoint cosignataire

N° réf. ind. :
Nom :
Prénom :

LES PERSONNES VISÉES PAR VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT

Nombre de personnes de «18 ans et plus» dont le nom apparaît sur votre demande d'engagement..... 001 2
Nombre de personnes de «moins de 18 ans» dont le nom apparaît sur votre demande d'engagement..... 002
Montant annuel requis pour subvenir aux besoins de vos nouveaux parrainés..... 003 18 798\$
Source : annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. (2002-01-01 2002-12-31)

LES PERSONNES VISÉES PAR VOS ENGAGEMENTS ANTÉRIEURS TOUJOURS EN VIGUEUR

N1 NOM : _____ UF : 1
CORRECTION : _____
N2 NOM : _____ UF : 1
CORRECTION : _____
N3 NOM : _____
CORRECTION : _____
N4 NOM : _____
CORRECTION : _____
N5 NOM : _____
CORRECTION : _____
N6 NOM : _____
CORRECTION : _____
N7 NOM : _____
CORRECTION : _____
N8 NOM À AJOUTER : _____ UF
N9 NOM À AJOUTER : _____ UF
Montant annuel requis pour respecter vos engagements antérieurs 004

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 34

ANNEXE 6 (SUITE)

LES AUTRES PERSONNES DE VOTRE UNITÉ FAMILIALE, AU QUÉBEC OU À L'ÉTRANGER, QUI HABITENT OU NON AVEC VOUS	
Vous même :	005 1
Votre époux ou conjoint de fait (voir guide) :	+ 006
Nom : Prénom :	
Nombre d'enfants à charge si non inscrit plus haut (voir définition au verso)	+ 007
Nom Prénom	
N10	
N11	
N12	
N13	
N14	
N15	
N16	
Nombre total des autres de unité familiale =	008
(Additionnez les cas 006)	
Montant annuel souvenir aux besoins des autres membres de votre unité familiale	009 \$
(Identifiez le montant dans la case 009 à partir du tableau au verso)	
REVENU ANNUEL BRUT REQUIS	
Revenu annuel brut requis pour respecter l'engagement que vous vous apprêtez à signer	010 \$
(Additionnez les lignes 003, 004 et 009)	

VOUS DEVEZ DISPOSER DU REVENU ANNUEL BRUT INSCRIT À LA CASE 010 DEPUIS AU MOINS DOUZE MOIS ET CONTINUER À EN DISPOSER DURANT TOUTE LA DURÉE DE L'ENGAGEMENT.

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont complets et exacts

Signature du garant Année / Mois / Jour

Signature du conjoint cosignataire Année / Mois / Jour

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 35

ANNEXE 6 (SUITE)

DÉFINITION DE L'ENFANT À CHARGE

Enfant biologique de l'un ou l'autre de ses parents et qui n'a pas été adopté par une personne autre que l'époux ou le conjoint de fait de l'un de ses parents; ou enfant adopté de l'un ou l'autre de ses parents.
Cet enfant est dans l'une des situations suivantes:

- il a moins de 22 ans et il n'est pas marié (célibataire, veuf ou divorcé), conjoint de fait; ou
- il est entièrement ou en partie et de façon continue à la charge financière de ses parents et
 - est âgé d'au moins 22 ans, est aux études à temps plein* et n'est ni marié ni conjoint de fait; ou
 - s'est marié ou est devenu conjoint de fait avant l'âge de 22 ans et est aux études à temps plein* ; ou
 - est âgé d'au moins 22 ans et est incapable de subvenir à ses besoins en raison d'une incapacité physique ou mentale.

L'enfant d'un enfant à charge est inclus dans cette définition.

* Pour être considéré comme étudiant à temps plein, l'enfant doit être inscrit de façon continue dans un établissement postsecondaire accrédité, s'y présenter et y suivre à temps plein et sans interruption, au moins depuis la date où il a eu 22 ans ou depuis la date où il s'est marié ou est devenu conjoint de fait, des cours de formation générale, théorique ou professionnelle.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4: Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 36

ANNEXE 6 (SUITE)

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers

(R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r.2)

Indexation des annexes B, C et C-1

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 58 du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, que les montants prévus aux annexes B, C et C-1 de ce règlement sont, à compter du 1^{er} janvier 2006, majorés de 3,4 %, soit le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 30 septembre 2005, tel que déterminé par Statistique Canada.

À compter de cette date, les montants de ces annexes sont ceux prévus ci-après.

Montréal, 2005

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

LISE THÉRIAULT

ANNEXE B

(a. 45)

REVENU DE BASE REQUIS DU GARANT

Le barème des besoins essentiels du garant s'établit de la façon suivante :

Nombre de personnes à charge du garant	Revenu annuel brut du garant
0	19 286 \$
1	26 036 \$
2	32 144 \$
3	36 968 \$
4	41 145 \$

Le revenu annuel brut est majoré d'un montant de 4 176 \$ pour chacune des autres personnes à charge.

Mise à jour	JANVIER 2006
-------------	---------------------

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4: Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 37

ANNEXE 6A : TABLE DE CALCULS

Barèmes introduits en octobre 1994

En vigueur du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006

Date de production : 2005-10-26

Annexe B Revenu de base requis du garant

(nb de personnes indépendamment de l'âge)

1 pers.	19 286	10 pers.	62 025
2 pers.	26 036	11 pers.	66 201
3 pers.	32 144	12 pers.	70 377
4 pers.	36 968	13 pers.	74 553
5 pers.	41 145	14 pers.	78 729
6 pers.	45 321	15 pers.	82 905
7 pers.	49 497	16 pers.	87 081
8 pers.	53 673	17 pers.	91 257
9 pers.	57 849	18 pers.	95 433

Annexe C-1 Montant de base requis pour subvenir aux besoins essentiels du parrainé

(personnes de 18 ans ou plus et personnes de moins de 18 ans // ex.: «21» = [2 pers de 18 ans et + et 1 pers de - de 18 ans])

	01	6 677	02	10 581	03	14 108	04	17 635	05	21 162	06	24 689	07	28 216	08	31 743	09	35 270	
10	14 108	11	18 955	12	21 402	13	23 847	14	26 292	15	28 737	16	31 182	17	33 627	18	36 072	19	38 517
20	20 687	21	23 176	22	25 017	23	26 854	24	28 691	25	30 528	26	32 365	27	34 202	28	36 039	29	37 876
30	27 264	31	29 753	32	31 594	33	33 431	34	35 268	35	37 105	36	38 942	37	40 779	38	42 616	39	44 453
40	33 841	41	36 330	42	38 171	43	40 008	44	41 845	45	43 682	46	45 519	47	47 356	48	49 193	49	51 030
50	40 418	51	42 907	52	44 748	53	46 585	54	48 422	55	50 259	56	52 096	57	53 933	58	55 770	59	57 607
60	46 995	61	49 484	62	51 325	63	53 162	64	54 999	65	56 836	66	58 673	67	60 510	68	62 347	69	64 184
70	53 572	71	56 061	72	57 902	73	59 739	74	61 576	75	63 413	76	65 250	77	67 087	78	68 924	79	70 761
80	60 149	81	62 638	82	64 479	83	66 316	84	68 153	85	69 990	86	71 827	87	73 664	88	75 501	89	77 338
90	66 726	91	69 215	92	71 056	93	72 893	94	74 730	95	76 567	96	78 404	97	80 241	98	82 078	99	83 915

Annexe C Besoins essentiels du parrainé

(personnes de 18 ans ou plus et personnes de moins de 18 ans // ex.: «12» = [1 pers de 18 ans et + et 2 pers de - de 18 ans])

	01	5 151	02	7 725	03	10 300	04	12 875	05	15 450	06	18 025	07	20 600	08	23 175	09	25 750	
10	10 298	11	13 838	12	15 621	13	17 404	14	19 187	15	20 970	16	22 753	17	24 536	18	26 319	19	28 102
20	15 102	21	16 918	22	18 259	23	19 600	24	20 941	25	22 282	26	23 623	27	24 964	28	26 305	29	27 646
30	19 903	31	21 719	32	23 060	33	24 401	34	25 742	35	27 083	36	28 424	37	29 765	38	31 106	39	32 447
40	24 704	41	26 520	42	27 861	43	29 202	44	30 543	45	31 884	46	33 225	47	34 566	48	35 907	49	37 248
50	29 505	51	31 321	52	32 662	53	34 003	54	35 344	55	36 685	56	38 026	57	39 367	58	40 708	59	42 049
60	34 306	61	36 122	62	37 463	63	38 804	64	40 145	65	41 486	66	42 827	67	44 168	68	45 509	69	46 850
70	39 107	71	40 923	72	42 264	73	43 605	74	44 946	75	46 287	76	47 628	77	48 969	78	50 310	79	51 651
80	43 908	81	45 724	82	47 065	83	48 406	84	49 747	85	51 088	86	52 429	87	53 770	88	55 111	89	56 452
90	48 709	91	50 525	92	51 866	93	53 207	94	54 548	95	55 889	96	57 230	97	58 571	98	59 912	99	61 253

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4: Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 38

ANNEXE 7 : LETTRE D'ACCEPTATION DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT (PARRAINÉ SUR PLACE)



«LETTRE_ENT_1»

Le 13 juin 2002

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»
«PERS_ADR_1»
«PERS_ADR_2» «PERS_ADR_3»
«PERS_ADR_VILLE» («PERS_ADR_PROV») «PERS_ADR_CP»

Objet : Demande d'engagement en faveur de :
«PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM»

Monsieur,

La présente fait suite à la demande d'engagement que vous avez soumise en faveur de «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM». Vous avez réuni, des membres de sa famille l'accompagnant au Québec.

Nous avons le plaisir de vous informer que votre demande d'engagement a été approuvée. Nous vous transmettons donc une copie de votre formulaire d'engagement et nous vous rappelons que vous devrez nous informer de tout changement d'adresse à compter de maintenant et pour toute durée de votre engagement. De notre côté, nous avisons les autorités fédérales de l'immigration de votre décision.

Nous vous transmettons également une enveloppe que nous vous demandons de remettre à votre parrain(e) dans les brefs délais. Cette enveloppe contient de l'information sur le Québec. Votre parrain(e) y trouvera également sa propre copie de l'engagement et son certificat de sélection.

Nous espérons que ni l'approbation de l'engagement, ni la délivrance du certificat de sélection ne signifie la délivrance automatique du visa de résidence permanente puisque votre parrain(e) devra satisfaire aux exigences des autorités fédérales de l'immigration.

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler un(e) préposé(e) aux renseignements au «LETTRE_TEL_RENS».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

«RESS_PREN» «RESS_NOM»
«RESS_TITRE»
«RESS_UA_DSCR»

English copy available upon request

«RESS_UA_ADR_1» «RESS_UA_LOCAL»
«RESS_UA_ADR_VILLE» («RESS_UA_ADR_PROV») «RESS_UA_ADR_CP»
Téléphone : «RESS_UA_NO_TEL»
«ADRESSE_INTERNET_MIN»

SPAR-IND-PARR-PLACE-317-1.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 39

ANNEXE 8: LETTRE D'ACCEPTATION DE LA DEMANDE D'ENGAGEMENT (PARRAINÉ À L'ÉTRANGER)

Ministère des Relations
avec les citoyens
et de l'immigration

Québec



«LETTRE_ENT_1»

Le 16 octobre 2003

N° réf. ind. : «PERS_ID»

N° dossier : «DSSR_NO»

Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»
«PERS_ADR_1»
«PERS_ADR_2» «PERS_ADR_3»
«PERS_ADR_VILLE» («PERS_ADR_PROV») «PERS_ADR_CP»

Objet : Demande d'engagement en faveur de :
«PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM»

Monsieur,

La présente fait suite à la demande d'engagement que vous avez soumise en faveur de «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» et, le cas échéant, des membres de votre famille devant l'accompagner au Québec. Nous avons le plaisir de vous informer que votre demande d'engagement a été approuvée.

Nous vous transmettons donc une copie de votre engagement. Nous vous rappelons que vous devrez nous informer de tout changement d'adresse à l'adresse indiquée maintenant et pour toute la durée de votre engagement.

Nous vous transmettons également un enregistrement de votre engagement. Nous demandons de faire parvenir à votre parrainé(e) dans les 15 jours de la réception de votre engagement, une copie de l'engagement que vous nous avez soumise en faveur de votre parrainé(e), son certificat de sélection et, le cas échéant, celui des membres de sa famille ainsi que de l'information sur le Québec.

De plus, nous transmettons à vos autorités fédérales de l'immigration au «BUR_FED_DEST» une copie de votre engagement et du ou des certificats de sélection. Votre parrainé(e) n'aura pas à leur envoyer ces documents.

Nous vous rappelons cependant que ni l'approbation de l'engagement, ni la délivrance du certificat de sélection ne garantissent la délivrance automatique du visa de résidence permanente puisque votre parrainé(e) devra satisfaire aux exigences des autorités fédérales de l'immigration.

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler un(e) préposé(e) aux renseignements au «LETTRE_TEL_RENS». Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

«RESS_PREN» «RESS_NOM»
«RESS_TITRE»
«RESS_UA_DSCR»

English copy available upon request

«RESS_UA_ADR_1», «RESS_UA_LOCAL»
«RESS_UA_ADR_VILLE» («RESS_UA_ADR_PROV») «RESS_UA_ADR_CP»
Téléphone : «RESS_UA_NO_TEL»
«ADRESSE_INTERNET_MIN»

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.320-1.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 40

ANNEXE 9 : DEMANDE DE CERTIFICAT DE SÉLECTION



Demande de certificat de sélection Catégorie Regroupement familial

Réserve à l'administration	
N° de référence individuel :	
N° de dossier :	

1. Parrainé principal :		Date de naissance :
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
2. Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent ou le suivent :		Date de naissance :
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
3. Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas et qui ne sont pas visés par l'engagement :		Date de naissance :
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
4. Garant :		Date de naissance :
Nom de famille (à la naissance)	Prénom	année / mois / jour
5. Je demande par la présente, pour moi et les membres de ma famille qui m'accompagnent, un <i>Certificat de sélection du Québec</i> .		
Signature du parrainé principal (ou, s'il est mineur, d'un titulaire de l'autorité parentale)		année / mois / jour
Note : Il est essentiel de compléter et de signer la déclaration du parrainé à la page 2 de ce formulaire.		

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

A-0520-BF (DCR-2002-06)

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 41

DÉCLARATION DU PARRAINÉ

SECTION 1

(Veuillez lire les définitions à la page 2 du Guide du parrainé. Si vous êtes parrainé à titre d'époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, veuillez compléter la déclaration appropriée.)

Si vous êtes l'époux du garant :

Oui Non

☐ ☐ Au moment de mon mariage avec cet époux, j'étais l'époux d'une autre personne.

☐ ☐ J'ai un conjoint de fait ou un partenaire conjugal et je vis séparé de mon époux depuis au moins un an.

Si vous êtes le conjoint de fait du garant :

☐ ☐ Je cohabite et vis maritalement avec _____ depuis le ____ / ____ / ____.

☐ ☐ Je vis maritalement avec _____ depuis le ____ / ____ / ____ , étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne pouvons cohabiter.

Si vous êtes le partenaire conjugal du garant :

☐ ☐ J'entretiens une relation maritale avec _____ depuis le ____ / ____ / ____.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ ville / pays _____ an / mois / jour

Signature du parrainé principal : _____

SECTION 2

(Cette déclaration doit être signée par toute personne parrainée de 18 ans et plus ou de 16 ans et plus s'il s'agit d'un époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal.)

J'ai pris connaissance des renseignements contenus dans le formulaire de demande de sélection.

Je reconnais être informé de l'existence de restrictions particulières qui s'appliquent à l'exercice des professions et métiers régis (voir liste à la page 3), et je comprends que l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec ne garantit pas que j'obtiendrai au Québec l'autorisation d'exercer mon profession ou mon métier.

Je comprends que :

Le ministre responsable de l'application de la Loi sur l'immigration au Québec peut annuler un certificat de sélection délivré sur la foi de renseignements ou de documents fournis par des trompeurs, par erreur ou lorsque les conditions requises pour la délivrance du certificat de sélection ne sont pas satisfaites.

Le ministre peut vérifier ou confirmer l'exactitude de ces renseignements auprès de tiers.

Je commets une infraction si je fournis un renseignement unique au ministre, à l'enquêteur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou devrais savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de certificat de sélection.

Je comprends la nature et le contenu de l'engagement souscrit en ma faveur par mon garant qui s'engage, pendant la durée de cet engagement, à subvenir à mes besoins essentiels et à ceux des membres de ma famille, dans la mesure où j'en aurai raisonnablement besoin, et à rembourser au gouvernement du Québec ou à toute autre province au Canada, les sommes qui pourraient m'être versées ou être versées aux membres de ma famille à titre d'aide financière de dernier recours ou de prestations de même nature.

Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ ville / pays _____ année / mois / jour

Signature du parrainé principal : _____

Signature des membres de la famille de 18 ans et plus ou de 16 ans et plus s'il s'agit d'un époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal : _____

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 42

ANNEXE 9 (SUITE)

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire sont nécessaires à l'acceptation de l'engagement et au traitement de votre demande de certificat de sélection ainsi qu'à l'application de la <i>Loi sur l'immigration au Québec</i>, du <i>Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers</i> et des règles administratives qui en découlent. Ces renseignements peuvent également être utilisés par le ministre responsable de l'application de la <i>Loi sur l'immigration au Québec</i> à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur les conditions de votre immigration au Québec. L'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes autorisées en vertu des dispositions de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> (L.R.Q., c. A-2.1). Vous pouvez être informé(e) des renseignements vous concernant détenus par le ministre et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande. Les renseignements personnels sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement. Toutefois, le ministre peut sans votre consentement : - communiquer un renseignement personnel aux autorités canadiennes de l'immigration et aux organismes publics québécois si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec; - être autorisé à communiquer un renseignement personnel à ces organismes si cette communication est nécessaire à l'exercice de leurs attributions ou à la mise en œuvre d'un programme dont ils ont la gestion.	
Professions et métiers régis* PROFESSIONS RÉGIES Professions d'exercice exclusif - acupuncteur - agronome - architecte - arpenteur-géomètre - audioprothésiste - avocat - chimiste - chiropraticien - comptable agréé - dentiste - denturologiste - huissier - infirmière et infirmier - ingénieur - ingénieur forestier - médecin** - médecin vétérinaire - notaire - opticien d'ordonnance - optométriste - pharmacien - podiatre - technologue en radiologie - sage-femme Professions à titre réservé - administrateur agréé - comptable général licencié - comptable en management accrédité - conseiller et conseillère d'orientation - conseiller en ressources humaines et en relations industrielles agréé - diététiste - ergothérapeute - évaluateur agréé - hygiéniste dentaire - infirmière et infirmier auxiliaire - inhalothérapeute - orthophoniste et audiologiste - physiothérapeute - psychologue - technicien et technicienne dentaire - technologiste médical - technologue professionnel - traducteur, terminologue et interprète agréé - travailleur social et thérapeute conjugal et familial - urbaniste	MÉTIERS RÉGIS Métiers régis de l'industrie de la construction - bricoleur-maçon - calorifugeur - carreleur - charpentier-menuisier (spécialité : parquets, escaliers) - chaudronnier - cimentier-appliqueur - couvreur - électricien (spécialité : installation de circuits électriques) - farblantier - ferrailleur - frigoriste - grutier - mécanicien d'engins - mécanicien d'entretien - mécanicien de machines agricoles - mécanicien en plomberie - mécanicien en protection incendie - monteur d'ascenseurs - monteur d'armatures - monteur-muronnier (vitrier) - monteur d'équipement lourd (spécialités : opérateur d'épandeur, opérateur de rouleaux et de tracteurs) - opérateur de pelles mécaniques - plombier - plombier - poseur de système intérieur - poseur de revêtements souples - serrurier de bâtiment - tuyautier (spécialité de plombier et de poseur d'appareils de chauffage) Métiers régis hors de l'industrie de la construction et autres métiers réglementés - électricien - inspecteur d'appareils sous pression - mécanicien d'ascenseur - mécanicien de machines fixes - opérateur de machines électriques - préposé au gaz - soudeur à haute pression - tuyautier * Les candidats désirant exercer une de ces professions ou un de ces métiers doivent satisfaire à différentes exigences (voir guide). ** Un diplôme d'une faculté de médecine non québécoise (étrangère) ne permet pas d'obtenir l'autorisation d'exercer la médecine au Québec. Il faut refaire un programme de formation doctorale de 1^{er} cycle dans une faculté de médecine au Québec ou obtenir une équivalence de diplôme du Collège des médecins du Québec. Des stages de formation postdoctorale sont également requis et il faut répondre aux exigences fixées, notamment sur le plan du contenu et de la durée des études postdoctorales. Les possibilités d'exercer la médecine au Québec sont donc très restreintes, compte tenu du contingentement imposé sur le nombre d'admissions dans les programmes de formation doctorale et sur le nombre de places disponibles pour effectuer des stages.

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4: Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 43

ANNEXE 10 : LETTRE DE REFUS D'ENGAGEMENT

Ministère
de l'Immigration
et des Communautés
culturales

Québec

«LETTRE_ENT_1»

RECOMMANDÉ

Le 9 mars 2006

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»
«PERS_ADR_1»
«PERS_ADR_2» «PERS_ADR_3»
«PERS_ADR_VILLE» («PERS_ADR_PROV») «PERS_ADR_CP»

**Objet : Décision concernant votre demande d'engagement en faveur de
«PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM»**

Monsieur,

Nous avons examiné avec soin votre demande d'engagement en faveur de «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» et, le cas échéant, des membres de sa famille qui l'accompagnent, en fonction des exigences législatives et réglementaires du Québec.

L'étude de votre dossier révèle que votre demande ne répond pas à toutes les conditions de la catégorie du regroupement familial. Par conséquent, à regret, nous informons que votre demande d'engagement est refusée pour les motifs suivants :

- Ne conserver que le ou les paragraphes**
- La personne que vous désirez parrainer n'est pas âgée d'au moins de 16 ans et ne satisfait donc pas à la définition d'époux, de conjoint ou conjointe de fait ou de partenaire conjugal, tel que défini à l'article 1, paragraphes a.1, d.2 et i.3 du Règlement.
 - Vous n'êtes pas un résident du Québec puisque vous n'avez pas démontré que vous étiez domicilié au Québec, tel que défini à l'article 1, paragraphe l du Règlement.
 - Malgré les renseignements en ce sens de notre part, vous n'avez pas présenté les documents justificatifs de vos revenus annuels bruts, tel que prévu à l'article 11 du Règlement.
 - La personne que vous désirez parrainer n'est pas un membre de la catégorie du regroupement familial, telle que définie à l'article 19 du Règlement.
 - Vous n'êtes pas âgé d'au moins 18 ans, tel que prévu à l'article 23 du Règlement.

¹ Loi sur l'immigration au Québec (LRQ, chapitre I-0.2), Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (RRQ, 1981, chapitre M-23.1, r. 2 tel qu'il a été amendé)

«RESS_UA_ADR_1», «RESS_UA_LOCAL»
«RESS_UA_ADR_VILLE» («RESS_UA_ADR_PROV») «RESS_UA_ADR_CP»
Téléphone : «RESS_UA_NO_TEL»
«ADRESSE_INTERNET_MIN»

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.350.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 44

ANNEXE 10 (SUITE)

10/03/06
Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»

2

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

- Vous n'avez pas respecté les obligations prévues à l'engagement que vous avez signé le _____ en faveur de _____. En effet, cette personne ou des membres de sa famille ont reçu de l'aide de dernier recours ou des prestations spéciales et les sommes dues à cet égard n'ont pas été remboursées, tel que défini à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b du Règlement.
- Vous avez fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une mesure d'exécution forcée au Québec, par suite du jugement d'un tribunal vous ordonnant le paiement d'une pension alimentaire à votre époux, votre épouse ou votre enfant et vous n'avez pas remboursé toutes les sommes dues à cet égard, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.1 du Règlement.
- Vous n'avez pas démontré que vous résiderez au Québec la _____ que la personne que vous désirez parrainer obtiendra le statut de résident permanent, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.2 du Règlement.
- Vous êtes visé par une mesure de renvoi prise en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.3 du Règlement.
- Vous êtes détenu dans un pénitencier ou dans une prison, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.4 du Règlement.
- Vous avez été déclaré coupable d'une infraction d'ordre sexuel ou contre la personne sans que vous n'ayez fait l'objet d'un verdict d'acquiescement en dernier ressort ou d'une réhabilitation selon la Loi sur le casier judiciaire ou sans que vous n'ayez purgé votre peine à moins au moins 5 ans, tel que prévu aux articles 23, premier alinéa, paragraphes b.6 et b.7 du Règlement.
- Nous ne pouvons considérer les revenus de votre époux ou épouse, ou de votre conjoint ou conjointe de fait, car cette personne n'a pas respecté les obligations prévues à un engagement antérieur, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b et 2^e alinéa du Règlement.
- Vous êtes prestataire d'aide financière de dernier recours et vous n'êtes pas exempté de cette condition en raison de votre âge, d'une invalidité créant des contraintes à l'emploi sévères et permanentes ou d'une durée indéfinie, ni n'avez été exempté de cette condition par l'article 25 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.8 du Règlement.
- Vous n'avez pas établi que vous détenez l'autorité parentale à l'égard de l'enfant mineur que vous désirez parrainer, tel que prévu à l'article 24 du Règlement.
- Vous n'avez pas produit une déclaration du ministre de la Santé et des Services sociaux attestant qu'il connaît les dispositions que vous avez prises pour accueillir l'enfant mineur que vous désirez parrainer et qu'il n'a pas de motifs d'opposition à son adoption, tel que prévu à l'article 24.1 du Règlement.

SPAR-IND.PARR-ETRANGER 350 DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 45

ANNEXE 10 (SUITE)

15/03/06
Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»

3

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

- Vous n'avez pas démontré que l'adoption, réalisée alors que votre enfant était majeur, est conforme à la législation québécoise, tel que défini à l'article 24.3 du Règlement.
- Selon les barèmes établis, vous devez avoir disposé, au cours des 12 derniers mois, d'un revenu annuel brut de _____ \$ et démontré que vous continuerez à disposer de ce revenu pour toute la durée de l'engagement, tel que prévu aux annexes B et C-1 du Règlement.
- À ce montant, nous devons ajouter _____ \$ pour tenir compte d'engagements antérieurs souscrits par vous ou votre conjoint cosignataire. Le revenu total requis pour satisfaire aux conditions supplémentaires est donc de _____ \$, tel que prévu à l'article 24.3 de l'annexe B du Règlement.
- Or, vous nous avez présenté pour vous et le cas échéant votre conjoint cosignataire, des documents indiquant :
 - des revenus bruts de _____ \$ pour les 12 derniers mois
 - des revenus nettes bruts de _____ \$
- En conséquence, vous n'avez pas démontré que vous étiez en mesure de respecter votre engagement en faveur de «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» et des membres de sa famille qui l'accompagnent, le cas échéant, tel que prévu aux articles 44 et 45 du Règlement.

Conserver le paragraphe suivant

Si vous n'êtes pas d'accord avec le refus de votre demande d'engagement, vous pouvez contester cette décision. Pour ce faire, vous devrez vous adresser au «INFO_TRIB_ADM», dont vous trouverez ci-joint les coordonnées, dans les 60 jours suivant la réception de cette lettre. Veuillez contacter le «INFO_TRIB_ADM» pour savoir comment procéder.

Pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec un préposé aux renseignements au «LETTRE_TEL_RENS» ou, s'il s'agit d'un interurbain, au «RESS_UA_NO_TEL_SUPPL». À noter que vous devez fournir votre numéro de référence individuelle et votre numéro de dossier lors de toute communication avec nous.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

«RESS_PREN» «RESS_NOM»
«RESS_TITRE»
«RESS_UA_DSCR»

p. j. information sur le «INFO_TRIB_ADM»

c. c. Bureau du Québec à l'étranger
«BUR_FED_DEST_NOM» «PAR_PRINC_NO_FED»

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.350.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 46

ANNEXE 11 : LETTRE DE REFUS D'UN ENGAGEMENT VISANT UN ENFANT MINEUR ORPHELIN

Ministère
de l'Immigration
et des Communautés
culturales

Québec



«LETTRE_ENT_1»

RECOMMANDÉ

Le 10 mars 2006

N° réf. ind. : «PERS_ID»

N° dossier : «DSSR_NO»

Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»
«PERS_ADR_1»
«PERS_ADR_2» «PERS_ADR_3»
«PERS_ADR_VILLE» («PERS_ADR_PROV») «PERS_ADR_CP»

**Objet : Décision concernant votre demande d'engagement en faveur de
«PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM»**

Monsieur,

Nous avons examiné avec soin votre demande d'engagement en faveur de «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» et, le cas échéant, des membres de sa famille qui l'accompagnent, en fonction des exigences législatives et réglementaires du Québec¹.

L'étude de votre dossier révèle que votre demande ne répond pas à toutes les conditions de la catégorie du regroupement familial. Nous devons, à regret, vous informer que votre demande d'engagement est refusée pour le ou les motifs suivants :

Ne conserver que le ou les paragraphes appropriés

- La personne que vous désirez parrainer est âgée de moins de 18 ans, ne satisfait donc pas à la définition d'époux ou épouse, de conjoint ou conjointe d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent, tel que défini à l'article 1, paragraphes a.1, d.2 et i.3 du Règlement.
- Vous n'êtes pas un résident du Québec puisque vous n'avez pas démontré que vous étiez domicilié au Québec, tel que défini à l'article 1, premier alinéa, du Règlement.
- Malgré les demandes en ce sens de notre part, vous n'avez pas présenté les documents faisant preuve de vos revenus annuels, tel que prévu à l'article 11 du Règlement.
- La personne que vous désirez parrainer n'est pas un membre de la catégorie du regroupement familial, telle que définie à l'article 19 du Règlement.
- Vous n'êtes pas âgé d'au moins 21 ans, tel que prévu à l'article 23 du Règlement.
- Vous n'avez pas respecté les obligations prévues à l'engagement que vous avez signé le _____ en faveur de _____. En effet, cette personne ou des membres de sa famille ont reçu de l'aide de dernier recours ou des prestations spécifiques et les sommes dues à cet égard n'ont pas été remboursées, tel que défini à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b du Règlement.
- Vous avez fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une mesure d'exécution forcée au Québec, par suite du jugement d'un tribunal vous ordonnant le paiement d'une pension alimentaire à votre époux, votre épouse ou votre enfant et vous n'avez pas remboursé toutes les sommes dues à cet égard, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.1 du Règlement.

¹ Loi sur l'immigration au Québec (LRQ, chapitre I-0.2), Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (RRQ, 1981, chapitre M-23.1, r. 2 tel qu'il a été amendé)

«RESS_UA_ADR_1», «RESS_UA_LOCAL»
«RESS_UA_ADR_VILLE» («RESS_UA_ADR_PROV») «RESS_UA_ADR_CP»
Téléphone : «RESS_UA_NO_TEL»
«ADRESSE_INTERNET_MIN»

SPAR-IND.PARR-ETRANGER.352.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 47

ANNEXE 11 (SUITE)

10/03/06
Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»

2

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

- Vous n'avez pas démontré que vous résiderez au Québec lorsque la personne que vous désirez parrainer obtiendra le statut de résident permanent, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.2 du Règlement.
- Vous êtes visé par une mesure de renvoi prise en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.3 du Règlement.
- Vous êtes détenu dans un pénitencier ou dans une prison, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.4 du Règlement.
- Vous avez été déclaré coupable d'une infraction d'ordre sexuel ou contre la personne sans que vous ayez fait l'objet d'un verdict d'acquiescement en dernier ressort ou d'une réhabilitation selon la Loi sur le casier judiciaire ou sans que vous ayez purgé votre peine depuis au moins 5 ans, tel que prévu aux articles 23, premier alinéa, paragraphes b.6 et b.7 du Règlement.
- Nous ne pouvons considérer les revenus de votre épouse ou de votre conjoint ou conjointe de fait, car cette personne n'a pas respecté les obligations prévues à un engagement antérieur, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b et 2° alinéa du Règlement.
- Vous n'avez pas établi que vous détenez l'autorité parentale à l'égard de l'enfant mineur que vous désirez parrainer, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.5 du Règlement.
- Vous êtes prestataire d'aide financière et vous n'avez pas obtenu l'exemption de cette condition en raison de votre état d'invalidité créant des contraintes à l'emploi sévères et permanentes ou d'une condition de santé, tel que prévu à l'article 25 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, tel que prévu à l'article 23, premier alinéa, paragraphe b.8 du Règlement.
- Vous avez obtenu une décision défavorable du Centre Jeunesse ayant l'autorité pour faire une évaluation des conditions de prise en charge et de placement d'un enfant, tel que défini à l'article 24.2 du Règlement.
- Selon les barèmes établis, vous devez avoir disposé, au cours des 12 derniers mois, d'un revenu annuel brut de _____\$ et démontré que vous continuerez à disposer de ce revenu pour toute la durée de l'engagement, tel que prévu aux annexes B et C-1 du Règlement.
- À ce montant, nous devons ajouter _____\$ pour tenir compte d'engagements antérieurs souscrits par vous ou votre conjoint cosignataire. Le revenu total requis pour satisfaire aux exigences réglementaires est donc de _____\$, tel que prévu à l'article 23, paragraphe b du Règlement.
- Or, vous nous avez présenté, pour vous et le cas échéant votre conjoint cosignataire, des documents indiquant :
 - des revenus bruts de _____\$ pour les 12 derniers mois
 - des revenus annuels bruts de _____\$
- En conséquence, vous n'avez pas démontré que vous étiez en mesure de respecter votre engagement en faveur de «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM» et des membres de sa famille qui l'accompagnent, le cas échéant, tel que prévu aux articles 44 et 45 du Règlement.

SPAR-IND.PARR.ETRANGER.352.DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 48

ANNEXE 11 (SUITE)

10/03/06
Monsieur «PERS_PREN» «PERS_NOM»

3

N° réf. ind. : «PERS_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

Choisir l'un ou l'autre de ces paragraphes

Si l'évaluation financière est négative

Toutefois, le «NOM_MIN_TEXTE» poursuivra l'examen de la candidature de la personne précitée, selon les autres dispositions du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. À cet effet, nous transmettons son dossier au Service d'immigration du Québec à l'étranger qui étudiera sa demande de certificat de sélection à titre de personne en situation particulière de détresse, en prenant notamment en compte l'offre d'assistance que vous avez signé en sa faveur.

Si le comité a statué négativement sur la situation de détresse

Après un examen préliminaire de la situation de détresse de la personne et, le cas échéant, de ses frères et sœurs qui l'accompagnent, nous devons, vous informer que nous ne donnerons pas suite à l'offre d'assistance que vous avez signée en sa faveur, en faveur de «PAR_PRINC_PREN» «PAR_PRINC_NOM», le cas échéant, de ses frères et sœurs qui l'accompagnent.

Conserver les paragraphes suivants

Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision rendue de votre demande d'engagement, vous pouvez contester cette décision. Pour ce faire, vous devrez vous adresser au «INFO_TRIB_ADM», dont vous trouverez ci-joint l'adresse, dans les 60 jours suivant la réception de cette lettre. Veuillez contacter le «INFO_TRIB_ADM» pour savoir comment procéder.

Pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec un préposé aux renseignements au «LETTRE_TEL_REM», ou, s'il s'agit d'un interurbain, au «RESS_UA_NO_TEL_SUPPL». À noter que vous devez fournir votre numéro de référence individuelle et votre numéro de dossier lors de toute communication avec nous.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

«RESS_PREN» «RESS_NOM»
«RESS_TITRE»
«RESS_UA_DSCR»

- p. j. information sur le «INFO_TRIB_ADM»
c. c. Bureau du Québec à l'étranger
«BUR_FED_DEST_NOM» «PAR_PRINC_NO_FED»

SPAR-IND-PARR-ÉTRANGER 152 DOC

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4: Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 49

ANNEXE 12 : LETTRE AVISANT DE LA CADUCITÉ D'UN ENGAGEMENT



Gouvernement du Québec
«NOM_MIN_LIGNE_1»
«NOM_MIN_LIGNE_2»
«LETTRE_ENT_1»

Le 30 octobre 2000

N° réf. ind. : «GARANT_ID»
N° dossier : «DSSR_NO»

«GARANT_NOM», «GARANT_PREN»
«GARANT_ADR_1»
«GARANT_ADR_2» «GARANT_ADR_3»
«GARANT_ADR_VILLE» «GARANT_ADR_PROV»
«GARANT_ADR_CP»

Objet : Engagement souscrit en faveur de
«PERS_NOM», «PERS_PREN»

La présente fait suite à la demande que vous avez faite auprès des autorités fédérales de l'immigration à l'effet de retirer la personne susmentionnée de votre engagement.

L'article 46.3 du *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, tant sur la caducité de l'engagement prévoit que:

«L'engagement du garant devient caduc si le ressortissant étranger en faveur de qui il est pris n'est pas admis comme résident permanent en vertu de cet engagement».

Or, puisque vous avez retiré «PERS_PREN» «PERS_NOM» de votre demande de parrainage, l'engagement que vous avez souscrit en faveur de «GARANT_DT_ENG» est caduc conformément à l'article précité. Cependant, votre engagement demeure valide pour les autres personnes inscrites sur ce même engagement.

Pour toute information supplémentaire, veuillez appeler un(e) préposé(e) aux renseignements au «LETTRE_TEL_FONIS».

Nous vous prions d'agréer l'assurance de nos salutations distinguées.

«RESS_PREN» «RESS_NOM»
«RESS_TITRE»
«RESS_UA_DSCR»

si coché, c.c. : «BUR_FED_DEST_NOM»
si coché, c.c. : «SIQ_DEST_DSCR»

English available upon request

«RESS_UA_ADR_1», bureau «RESS_UA_LOCAL»
«RESS_UA_ADR_VILLE» («RESS_UA_ADR_PROV») «RESS_UA_ADR_CP»

(SPAR-IND.PARR-ETRAN.184)

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 50

ANNEXE 13 : FORMULAIRE CATÉGORIE REGROUPEMENT FAMILIAL - DÉCLARATION DU GARANT QUI PARRAINE SON CONJOINT DE FAIT OU PARTENAIRE CONJUGAL



FORMULAIRE CATÉGORIE REGROUPEMENT FAMILIAL Déclaration du garant qui parraine son conjoint de fait ou partenaire conjugal

Réserve à l'administration	
N° de référence individuel :	
N° de dossier :	

Veuillez compléter ces déclarations si vous parrainez votre conjoint de fait ou votre partenaire conjugal.

Attention: Il est important de lire les définitions à la page 2 du *Guide du garant* avant de compléter ces déclarations.

1. Si vous parrainez votre conjoint de fait.

Oui Non

☐ ☐ Je cohabite et vis maritalement avec _____
depuis le ____ / ____ / ____

☐ ☐ Je vis maritalement avec _____
depuis le ____ / ____ / ____ et, si l'un de nous est l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous
ne pouvons cohabiter.

2. Si vous parrainez votre partenaire conjugal.

☐ ☐ J'en ai une relation maritale avec _____
depuis ____ / ____ / ____

J'ai signé à _____, le ____ / ____ / ____

(Garant)

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 51

ANNEXE 14 : FORMULAIRE DEMANDE DE CERTIFICAT DE SÉLECTION – ANNEXE - DÉCLARATION DES ÉPOUX OU CONJOINTS DE FAIT



Demande de certificat de sélection
Annexe – Déclaration des époux

Réservé à l'administration	
N° de référence individuel	_____
N° de dossier	_____

IMPORTANT	
Cette déclaration doit être signée par le requérant principal et son époux si l'état civil actuel du requérant principal est marié. Il est très important que les deux personnes signent cette déclaration, sinon le dossier sera retourné.	
IDENTIFICATION	
Nom de famille à la naissance	Prénom
Date de naissance	
année mois jour	
DÉCLARATION DES ÉPOUX	
Déclaration du requérant principal	
Je, soussigné _____, déclare que je suis l'époux de _____. <i>Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.</i> Oui Non ☐ ☐ Au moment de mon mariage avec cet époux, j'étais l'époux d'une autre personne. ☐ ☐ J'ai un conjoint de fait et je vis séparé de mon époux depuis le _____. année mois jour En foi de quoi, j'ai signé à _____, le _____. année mois jour Signature du requérant principal _____	
Déclaration de l'époux qui accompagne le requérant principal	
Je, soussigné _____, déclare que je suis l'époux de _____. <i>Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.</i> Oui Non ☐ ☐ Au moment de mon mariage avec cet époux, j'étais l'époux d'une autre personne. ☐ ☐ J'ai un conjoint de fait et je vis séparé de mon époux depuis le _____. année mois jour En foi de quoi, j'ai signé à _____, le _____. année mois jour Signature de l'époux _____	

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

A-0521-CF (DCR-2003-06)

GUIDE DES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

Composante 1 : Regroupement familial	GPI-1-4
Chapitre 4 : Traitement de la demande d'engagement déposée au Québec	Page 52

ANNEXE 14 (SUITE)



Demande de certificat de sélection Annexe – Déclaration des conjoints de fait

Réservé à l'administration

N° de référence individuel

N° de dossier

IMPORTANT	
Cette déclaration doit être signée par le requérant principal et son conjoint de fait si l'état civil actuel du requérant principal est conjoint de fait. Il est très important que les deux personnes signent cette déclaration, sinon le dossier sera retourné.	
IDENTIFICATION	
Nom de famille à la naissance	Prénom
Date de naissance : / /	
DÉCLARATION DES CONJOINTS DE FAIT	
Déclaration du requérant principal	
Je, soussigné _____, déclare que	
Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.	
Oui	Non
☐	☐
Je vis maritalement et cohabite avec _____ depuis _____	
le / /	
☐	☐
Je vis maritalement avec _____ depuis le / /	
mais étant l'objet de _____, nous ne pouvons cohabiter.	
En foi de quoi, j'ai signé _____, le / /	
Signature du requérant principal	
Déclaration du conjoint de fait qui accompagne le requérant principal	
Je, soussigné _____, déclare que	
Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.	
Oui	Non
☐	☐
Je vis maritalement et cohabite avec _____ depuis _____	
le / /	
☐	☐
Je vis maritalement avec _____ depuis le / /	
mais étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne pouvons cohabiter.	
En foi de quoi, j'ai signé à _____, le / /	
Signature du conjoint de fait	

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

A-0521-CF (DCR-2003-06)